



LA FORMATION
AUX MÉTIERS
ÉDUCATIFS
ET SOCIAUX

RAPPORTS 2020

> SOMMAIRE

3	RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE
5	RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION
7	VIE DES COMITÉS
9	RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT
9	Introduction
11	PARTENARIATS, RÉSEAUX & COOPÉRATIONS
15	PÔLE FORMATION INITIALE
16	Introduction
17	LES RÉSULTATS AUX CERTIFICATIONS ET AUX DIPLÔMES D'ÉTAT
18	LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
20	PÔLE FORMATION À L'ENCADREMENT ET AU MANAGEMENT
20	Introduction
20	EFFECTIFS
21	PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
21	Introduction
22	SERVICE ASSISTANTS MATERNELS
23	SERVICE FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS (IPERIA L'INSTITUT)
23	SERVICE FORMATION CONTINUE PETITE ENFANCE ET TRAVAIL SOCIAL
25	SERVICE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
27	SERVICE FORMATIONS QUALIFIANTES
28	SERVICE FORMATIONS PRÉPARATOIRES
29	PÔLE RESSOURCES, RECHERCHE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT
29	Introduction
29	SERVICE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES
30	MISSION FOAD
31	SERVICE RECHERCHE
33	SERVICE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT
36	PÔLE RESSOURCES HUMAINES, FINANCIER ET TECHNIQUE
36	Introduction
36	SERVICE FINANCIER
43	SERVICE RESSOURCES HUMAINES
45	PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

> RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Jean-Yves ESLAN,
Président

Nous tenons notre Assemblée à nouveau dans le contexte de la crise sanitaire que nous vivons maintenant depuis plus d'un an.

Je vous remercie chaleureusement de votre participation, témoignant ainsi de votre intérêt pour notre association, notre Institut de Formation et par delà et surtout, pour le développement et la qualité des formations initiales aux interventions sociales, ainsi qu'à la formation de toutes les personnes qui nous font appel tout au long de leur carrière professionnelle. C'est en effet, cette dimension fondamentale qui nous réunit, adhérents, salariés, partenaires.

Nous sommes réunis pour faire le point de nos différentes activités, qu'elles soient propres à l'association elle-même ou réalisées au sein des différents pôles d'activité de l'Institut. C'est le sens des différents rapports qui vous seront présentés et soumis.

Je profite de ce moment pour saluer l'engagement de toutes et tous, quels que soient son statut, sa place et sa fonction dans notre organisation, au service de nos missions. Particulièrement dans cette période où la distance physique entre nous, a pris une telle importance, alors que nous avons tous besoin, à un moment ou à un autre, de l'aide du collectif. Ou tout au moins de nous sentir appartenir à un collectif. Or celui-ci, pour exprimer toute sa force, a aussi besoin de proximité humaine. Vivement que celle-ci redevienne possible, souhaitable et souhaitée !

J'en profite également pour féliciter et remercier tout particulièrement et chaleureusement les salarié.e.s qui ont su faire face, lors des 2 périodes de confinement de 2020 et plus largement tout au long de l'année, à cette crise sanitaire et à ses conséquences dans leurs diverses activités.

Je souhaite aussi souligner et saluer l'engagement des cadres du Comité de Direction Elargie pour l'élaboration du plan d'orientation stratégique et du plan d'actions qui le décline. Le travail dans la perspective du Projet d'Etablissement dont va bientôt pouvoir disposer l'Institut, est ainsi mis efficacement sur les rails.

Le Conseil d'Administration a, pour sa part, décidé en avril 2020, d'apporter une contribution budgétaire en soutien des personnels aux salaires les plus bas, en maintenant leur niveau de rémunération au cours des périodes de chômage partiel. De même, l'indemnisation des frais entraînés par le télétravail a été mise en œuvre. Cette décision représente une juste contrepartie aux efforts demandés.

Maintenant, il me revient d'évoquer, au nom du Conseil d'Administration, dans quelles perspectives nous sommes engagés, non seulement au cours de l'année passée, mais également pour la période à venir.

C'est ainsi que je crois pouvoir dire que, malgré l'échec du projet d'alliance avec le CEFRAS qui était l'an dernier notre projet phare, et malgré la crise du COVID qui perturbe nos différentes activités et qui se prolonge bien au-delà des espoirs que nous exprimions lors de notre Assemblée Générale de septembre dernier, ce qui caractérise notre activité 2020/2021, c'est le rebond et l'intensité.

C'est ainsi que nous avons décidé et entrepris d'élaborer le 1^{er} projet associatif de l'ARIFTS. En effet, si notre association dispose depuis 2015, d'une Charte affichant les valeurs qui la guident, elle ne s'était pas dotée jusque-là d'un projet associatif.

Nous avons pensé que le temps était venu de construire le continuum à même d'enrichir nos divers fonctionnements et d'inspirer nos diverses pratiques. A terme donc, notre association disposera du continuum référentiel suivant : une Charte – un Projet Associatif – un Projet Institutionnel d'Etablissement de Formation – des Projets Pédagogiques pour chacune des activités de formation.

La vocation de ce projet associatif est donc, au travers des orientations et objectifs qu'il contient, de décliner opérationnellement les valeurs de notre Charte et d'alimenter le futur projet d'Institut et, à travers ce dernier, les projets pédagogiques des formations qu'il dispense.

Une première étape a été franchie au printemps 2020 avec l'adoption d'un pré-projet associatif, rédigé à partir des préconisations faites, pour l'association, lors de l'évaluation institutionnelle réalisée fin 2018, ainsi qu'à partir des principaux éléments contenus dans le projet d'alliance avec le CEFRAS et adopté en janvier 2020.

La constitution d'un groupe de travail pluri-acteurs, chargé de préparer les modifications statutaires consécutives à l'adoption de ce projet associatif, a été la seconde étape dans laquelle nous sommes actuellement engagés depuis janvier.

Un nouvel article définissant l'objet social de l'association a été rédigé. Il a été présenté pour validation par le Conseil d'administration le 31 mars et vous sera formellement soumis pour adoption dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, peut-être en juin ou en septembre.

C'est ainsi que notre nouvel objet affiche et affirme clairement que notre association est utile socialement, grâce notamment à l'implication de tous ses acteurs : adhérents bénévoles, qu'ils soient personnes physiques ou représentant une personne morale ; salariés et personnes en formation.

Cette utilité sociale concerne en premier lieu la formation initiale et continue des ligériens. Au-delà de cette mission première, elle se conçoit aussi comme une contribution essentielle à la cohésion sociale. En effet, former des intervenants sociaux, des cadres de l'action sociale, c'est être utile, d'abord aux personnes ayant besoin d'un accompagnement social, mais aussi au corps social tout entier, au travers d'une plus grande inclusion sociale et citoyenne de ces personnes que leur accompagnement doit favoriser.

> RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Les travaux du groupe se poursuivent en ce moment pour déterminer le statut des différents collèges composant le Conseil d'administration. Notre projet politique est d'harmoniser ce statut en donnant aux 4 collèges – personnes physiques ; personnes morales ; salariés et personnes en formation – la même capacité à délibérer. Nous voulons ainsi appliquer le principe démocratique d'une personne = une voix, traduire l'un des éléments contenus dans notre Charte et qui stipule que "l'ARIFTS est la réalisation d'une articulation des 3 instances distinctes : les personnes en formation, les salariés, les adhérents" en leur reconnaissant le même pouvoir délibératif au Conseil d'administration et enfin, garantir une gouvernance représentative des parties prenantes de l'association, qui est l'un des objectifs du projet associatif à concrétiser au cours des prochaines années.

Cette orientation politique fait débat au sein du groupe. Ce n'est pas étonnant tant elle constitue un nouveau paradigme pour le fonctionnement de notre association. C'est pourquoi nous avons prévu qu'elle soit également débattue tant au sein du Conseil Social et Économique que dans les associations d'étudiants existantes sur les 2 sites de l'Institut ou encore au sein du Mouvement des Étudiants en Milieu Social (MEMS) récemment créé et dont nous avons accepté d'héberger le siège social.

Nous attendons le retour de ces débats et l'expression des positions de ces instances pour reprendre les échanges au sein du groupe de travail qui, pendant ce temps, va engager une autre réflexion concernant l'identité de l'association. Convient-il de :

- ne rien changer en maintenant sa dénomination actuelle ARIFTS, valable également pour l'Institut ?
- trouver une dénomination propre à l'Institut, tandis que l'association conserverait ARIFTS ?
- changer le nom de l'association tout en créant également une dénomination propre à l'Institut ?

Au-delà des sigles, logos, ou marques, cette réflexion et la proposition de choix auquel elle aboutira, sont évidemment très importantes. En effet, elles seront la conséquence des réponses que nous apporterons aux questions suivantes :

- Voulons-nous distinguer les périmètres propres à chacune des 2 entités, l'association juridiquement et politiquement porteuse de l'Institut et en assurant sa gestion, d'une part et l'Institut comme structure chargée de réaliser le projet politique de l'association au travers du déploiement des activités de formation, d'autre part ?
- Comment voulons-nous être identifiés dans l'avenir, tant par les personnes désirant effectuer des formations, que par les partenaires de ces formations, ou encore par les bénéficiaires des interventions pour lesquelles l'Institut assure les formations et au-delà, par le grand public ?

Tous ces chantiers, qu'il s'agisse de viser un nouvel objet social ; de peut-être changer de nom ou encore de faire en sorte que toutes les parties prenantes de l'association disposent des mêmes voix délibératives, partagent un même objectif : celui de renforcer la vitalité de l'association au service de l'action sociale via la formation.

Concrètement, notre association doit en sortir renforcée également par une plus grande ouverture en termes d'adhésion. C'est pourquoi la procédure en sera simplifiée. Ce faisant, nous espérons être rejoints par de nouveaux adhérents. Contactées récemment, l'URIOPSS comme la délégation régionale de la Fédération des Acteurs Sociaux (FAS) se sont montrées intéressées et ouvertes à cette idée. De même, des contacts se prennent actuellement avec des collectifs représentant les personnes socialement accompagnées, comme le Collectif Régional Représentant les Personnes Accompagnées (CRPA) ou encore le REPAIRE44...

En effet, si nous ne nous engageons pas maintenant dans cette direction, le risque est grand que demain, l'association affaiblie ne soit plus en mesure de faire face à la complexité grandissante de la gestion de son établissement de formation. Nous aurions pu nous renforcer grâce à la fusion envisagée avec le CEFRAS. Ce projet abandonné, nous ne pouvons rester durablement sans rebondir et faisons le choix de le faire avec nos seules forces actuelles.

Comme vous le verrez dans son rapport d'activité, malgré la crise, l'Institut a continué à déployer en 2020 une grande densité d'activités dans tous les domaines, à conduire ses étudiants à obtenir d'excellents résultats aux examens et ces derniers, à être très majoritairement satisfaits des formations qui leur sont dispensées.

En outre, il déborde de projets et c'est tant mieux ! Mais pour leur réalisation, ceux-ci vont nécessiter des investissements humains et matériels.

Le renforcement du dynamisme de l'association lui est donc indispensable pour faire face aux enjeux qui sont devant lui, comme, par exemple, pour peser davantage dans les négociations avec les différents pouvoirs publics, négociations dont on peut appréhender qu'elles se durcissent encore du fait de l'importance des dettes publiques que nous connaissons.

Voilà pourquoi, nous avons entrepris ce chantier du projet associatif 2021/2026 et vous inviterons prochainement à le valider, ainsi que ses premières conséquences statutaires.

Je vous remercie de votre attention d'aujourd'hui et d'avance pour vos futurs soutiens et participations à la mise en œuvre de ce projet.

Jean-Yves ESLAN,
Président

> RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

BUREAU	
PRÉSIDENT	ESLAN Jean-Yves, DIRECTEUR GÉNÉRAL RETRAITÉ - PERSONNE PHYSIQUE
VICE-PRÉSIDENTE	GUIARD Marie, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ASSOCIATION RETRAITÉE - PERSONNE PHYSIQUE
TRÉSORIER	LE CAPITAINE Jean-Yves, CHEF DE SERVICE RETRAITÉ - PERSONNE PHYSIQUE
SECRÉTAIRE	DUBASQUE Didier, RESPONSABLE DE SERVICE RETRAITÉ - PERSONNE PHYSIQUE
MEMBRE INVITÉ	INALTA ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE (72) REPRÉSENTÉE PAR BOTTON Didier

ADMINISTRATEURS ÉLUS avec voix délibérative		
Personnes morales		Personnes physiques
ORGANISME	REPRÉSENTANT	
ADISMA - Angers (49)	AUDROUING Stéphane	MARTIN-BALNOIS Jean-Yves, DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT RETRAITÉ
ANAS Nationale	JOUVEAU Solène	
ASEA - Angers (49)	BERNARD François	TANGUY Ronan, ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
Association Petite Enfance (APE) - Angers (49)	DELALANDE Annie	VEILHAN BADEK Karima, CADRE SOCIO-ÉDUCATIF
Association MAIS - Lyon (69)	DUPÉ Yves-Marie	
NEXEM - Délégation Pays de la Loire	TOUZÉ-RATISSEAU Véronique	

ADHÉRENTS

Personnes morales		Personnes physiques
INSTITUTION	REPRÉSENTANT	
Association Marie DURAND (49)	MARIAS Rebecca	BOUTS Jérôme
Comité Alexis Danan (44)	BOUBACHA Béatrice	CLAVIER Jean-Michel
Centre Educatif Anjorant (44)	DA ROCHA Louise-Marie	DEROMMELAERE Christophe
Abri de la Providence (49)	JANNETEAU Joël	DUVAL Germain
ADAPEI 49	SELLIER Jean	EMERIAU Maryline
		GAINARD Françoise
		JAFFRY Denis
		LEBOT Joachim
		MALLARD Hervé
		RIPOCHE Patrick

> RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

Les adhérents de l'ARIFTS se sont retrouvés au sein des instances suivantes :

> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

- le 16 septembre à Angers (+ visio)

> SÉMINAIRE :

- le 24 juin sous format hybride Angers/Visio

Les administrateurs et les membres du Bureau ont participé aux réunions et rencontres suivantes :

> CONSEIL D'ADMINISTRATION : 5 réunions

- le 22 janvier 2020 à Angers
- le 27 mai 2020 en Visio
- le 17 juin 2020 sous format hybride Rezé/Visio
- le 21 octobre sous format hybride Rezé/Visio

Le Conseil d'administration de l'ARIFTS a validé en 2020 :

- l'adhésion de l'ARIFTS au Réseau régional multi-acteurs des Pays de la Loire,
- la signature par l'ARIFTS de la Charte de la diversité.

> BUREAU : 10 réunions

- le 14 janvier
- le 04 février (rencontre CD)
- le 05 mai
- le 02 juin
- le 10 mars
- le 02 avril
- le 08 septembre
- le 06 octobre (rencontre CD)
- le 03 novembre
- le 08 décembre

> RENCONTRES-GALETTE AVEC LES SALARIÉS :

- Le 14 janvier à Rezé
- le 4 février à Angers

> JOURNÉE DE FIN D'ANNÉE 2020 :

- le 06 juillet

> COMITÉ D'ETHIQUE :

- le 14 octobre à Angers
- le 16 décembre sous format hybride Rezé/Visio

> COMITÉ RÉGIONAL DE VEILLE SUR LA SÉCURISATION DES PARCOURS DES PERSONNES EN FORMATION :

- le 09 mars à Rezé
- le 09 novembre en visio

> COMITÉ DE VEILLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- le 06 mars à Angers
- le 09 novembre sous format hybride Angers/Rezé/visio

> COMMUNICATION INTERNE :

Les adhérents et salariés ont été destinataires de 5 Flash-Infos en 2020.

Des administrateurs et/ou des membres du Bureau ont participé aux réunions et rencontres suivantes en lien avec les partenariats de l'ARIFTS :

> RÉGION

12 mars et 16 septembre : débat budgétaire avec le trésorier, le directeur général et le directeur du Pôle RH- Financier et Technique et les services régionaux chargés de la formation

> UNAFORIS

PLATEFORME RÉGIONALE :

- 11 février (Angers)
- 19 mars (visio)
- 29 avril (visio)
- 26 mai (visio)
- 11 juin (visio)
- 3 septembre (Angers)
- 22 octobre (Angers)

PLATEFORME NATIONALE :

- 12 octobre : conférence des gouvernances (visio)
- 3 décembre : AG UNAFORIS (visio)

> NEXEM

- 18 novembre : AG NEXEM (visio)

> PROJET DE RAPPROCHEMENT AVEC LE CEFRAS

- Réunions du COPIL les 16 janvier, 5 février, 11 mars, 2 avril
- Une réunion avec les services régionaux le 8 janvier

> EN 2020, NOUS AVONS :

- signé des conventions de partenariat avec les IRTS Hauts-de-France, Aquitaine, le Centre Ressources Autisme des Pays de la Loire et le Centre éducatif Tréméac ;
- intégré les Conseils d'administration de la CRESS et, au nom de la plateforme, celui d'UNAFORIS.

Didier DUBASQUE,
Secrétaire

> VIE DES COMITÉS

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Depuis la dernière Assemblée Générale du 16 Septembre 2020, le Comité s'est réuni à 2 reprises : le 14 octobre 2020 et le 16 décembre 2020. Une prochaine réunion est prévue le 14 avril 2021.

Au regard du contexte sanitaire, le Bureau décide de reporter au 16 septembre 2020 la séance prévue le 17 juin 2020.

RAPPEL :

En octobre 2019, le Président de l'Association explique aux participants son choix de ne pas animer le Comité (comme prévu par le Règlement Associatif), non par manque d'intérêt, mais par une pratique de gouvernance. Il choisit ce qu'il nomme l'efficacité en déclinant l'ampleur de la tâche actuelle (projet de rapprochement avec le CEFRAS, le ré-agrément des formations par le Conseil Régional...). Il exprime aussi sa crainte d'un Comité "contre-pouvoir". Ainsi, les membres du Comité assistent à une dynamique différente dans son fonctionnement du fait de cette position et de la décision du Bureau de désigner un référent administrateur.

Cette nouvelle dynamique permet d'interroger à nouveau le fonctionnement du Comité et son rapport avec la Gouvernance. La définition et la mission du Comité restent les mêmes : "chargé d'évaluer les écarts entre les pratiques, de quelque nature que ce soit et les principes énoncés dans la charte".

Jusqu'à présent, les participants décidaient de "s'autogérer" avec le souci de respecter les règles établies par les statuts et le règlement associatif. Ainsi, était convenue la nécessité d'augmenter le nombre de réunions, de mieux communiquer avec l'ensemble des acteurs institutionnels en diffusant les comptes rendus des séances via le "Flash Infos", en insistant sur sa légitimité comme espace de réflexions et d'éclairages sur des situations parfois critiques.

En raison de la pandémie et des risques sanitaires, les séances ne reprirent qu'en septembre 2020. Les débats de cette fin d'année tournent principalement autour de l'élaboration du Projet Associatif 2021/2026 et du rôle du Comité dans ces nouvelles orientations. Sur la forme, certains participants déplorent la non-sollicitation du Comité comme instance statutaire à des travaux préparatoires et/ou groupes de travail ; sur le fond, des points de vigilances et des questions sont adressés au Président tels que :

- Comment distinguer dans un même écrit, ce qui appartient au domaine des Intentions (Projet Politique) de celui de l'Action (Projet Institutionnel) ? Cette distinction est inscrite dans la Charte.
- Dans un contexte socio-politique tendu, comment résister et ne pas se résigner ?
- Sommes-nous en mesure de renoncer à des actions si elles viennent contredire les valeurs défendues inscrites dans la Charte ?
- Comment veiller à la dialectique Intention/Action, seule garantie démocratique pour une association ?
- La participation à-minima des adhérents

Une dernière réunion se déroulera le 14 avril 2021. Il y sera effectué une analyse critique sur le fonctionnement de ce Comité à partir de constats récurrents depuis sa création :

- Le Comité d'Éthique est une réalité statutaire, est-ce suffisant ?
- Pourquoi autant d'absences dans ces réunions ? La notion d'engagement est questionnée.
- La marque de manque d'intérêt de la part des salariés. Emplois du temps surchargés ? Un "employeur associatif" apporte-t-il une plus-value ?
- Comment rendre plus opérant l'idée de la "Participation" et qu'elle ne reste pas seulement dans les écrits ?
- Le Comité d'Éthique : une instance "à part", mais "dedans", quel type de relations avec la Gouvernance ?
- La composition de ce Comité : pas d'administrateurs, plus d'adhérents ?
- Lors d'une saisine du Comité, donner un avis, un conseil, problématiser une situation sans intervenir dans la décision ?
- Comptes rendus diffusés à tous.

Dans ce contexte de changement, de transformation, une vigilance doit s'accroître sur la place d'une techno-structure au détriment de l'engagement associatif.

Les débats de cette dernière réunion feront l'objet d'une restitution orale lors de l'Assemblée Générale.

"C'est l'idée que la liberté et l'expérience réelle de lancer un nouveau commencement dans le continuum historique doivent coïncider" A. Arendt. La liberté d'être libre.

Jean-Yves MARTIN-BALNOIS
Membre du Comité

> VIE DES COMITÉS

COMITÉ DE VEILLE SUR LA SÉCURISATION DES PARCOURS DES PERSONNES EN FORMATION (CVSP)

Le comité de veille et de sécurisation des parcours est une instance associative qui réunit des personnes en formation, des administrateurs, des représentants des terrains professionnels et des professionnels de l'ARIFTS. Il s'est réuni à deux reprises en 2020.

Y sont abordées les questions d'accès à l'information et aux droits, les aides possibles et les projets pouvant apporter du mieux-être aux personnes en formation, en particulier pour les plus précaires.

La question des "petits boulots" a par exemple été abordée dans ce cadre, certains étudiants en rupture familiale, peinant à payer leurs charges et à vivre avec les seules bourses.

La participation des personnes en formation s'est faite plus dense depuis le confinement, les représentants semblant être plus interpellés par leurs camarades de promotion. Des représentants du Mouvement des Etudiants en Milieu Social (MEMS), récemment créé à Angers, ont participé à leur demande au dernier CVSP de l'année. Les délégués de promotion du site nantais ont pu y présenter une enquête sur le vécu de la crise par les personnes en formation (enquête également présentée en CA).

La circulation d'informations sur les aides exceptionnelles liées à la période a été une priorité ainsi que l'accès aux soins et à l'aide psychologique. Nous constatons la difficulté des étudiants à se saisir de certaines initiatives lorsqu'elles sont mises en œuvre loin de nos locaux : repas du CROUS, service de santé, par exemple.

La contribution des étudiants à la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) nous permet de postuler pour le financement de projets par le CROUS dans les axes suivants : santé, accompagnement social, accueil, pratique sportive, art et culture. Le CVSP est force de proposition pour les projets que nous déposons. Les projets et leur mise en œuvre sont l'objet des échanges et de nouveaux projets sont envisagés.

Les futures réunions du Comité ont pour objet les décrochages, l'analyse des données issues des différentes enquêtes et les préconisations pour les limiter le plus possible.

Une sous-commission de la CVEC est chargée d'étudier les demandes d'aide à la mobilité et au fonds d'urgence. Pour rappel, ce fonds est constitué :

- d'une subvention de la DRDJSCS,
- d'une contribution de l'ARIFTS sur ses fonds propres à hauteur de 5€/personne en formation,
- à partir de 2021, d'une contribution de 5 € de chaque personne en formation sur le pôle FI.

LE COMITÉ DE VEILLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CVDD)

Ce comité est une instance associative, créée en 2019, qui réunit des personnes en formation, des administrateurs et des professionnels de l'ARIFTS. Il s'est réuni à deux reprises en 2020. Les objectifs sont :

- de faire un diagnostic ARIFTS débutant par un état des lieux sur la dimension environnementale : politique générale en matière d'environnement, pollution et gestion des déchets, utilisation durable des ressources,
- de rédiger une note d'aide à la décision avec proposition d'un plan d'action.

Le CVDD a initié une enquête auprès des utilisateurs des deux sites sur les pratiques individuelles et le développement durable. Elle permettra de préciser les champs d'action de la commission et le plan d'action à mettre en place.

Le CVDD a décidé d'orienter ses premières actions vers la gestion et le tri des déchets matériels et immatériels. D'ores et déjà, il a été décidé d'installer sur chaque site un dispositif de récupération des mégots en vue de leur recyclage. L'installation est réalisée à Angers et en attente d'un accord de la région pour la cité Marion Cahour à Rezé.

> RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT

Christophe VERRON,
Directeur général

À quelques mois de la fin de 2020, et alors que l'issue de la crise sanitaire reste incertaine, il est difficile de trouver un qualificatif pour cette année si particulière qui nous aura impactés au moins à trois niveaux : humain, pédagogique et économique.

Humainement, d'abord car les premiers qui ont subi cette crise sont les salariés, qu'ils soient permanents ou occasionnels, et les personnes en formation.

Pour les premiers, l'ARIFTS a fait des choix qui ont permis que cette crise ait le moins possible d'incidence financière. Même au plus fort de la crise, lors du premier confinement de mars, l'ARIFTS n'a jamais interrompu ses activités. Pourtant, nombre d'intervenants occasionnels ont subi de plein fouet les effets de la pandémie, du fait des réductions d'activités dans les différents établissements de formation qui les emploient. Nous avons pour notre part, veillé à renforcer notre communication que cela soit par l'envoi régulier de courriers ou par la mise à disposition d'informations actualisées sur le site internet ou des outils dédiés.

Nous avons également renforcé la communication interne auprès des salariés permanents. En mars et avril 2020, la transmission d'informations a été quasi quotidienne via de nouveaux outils mis en place dans l'urgence par le service des systèmes d'information. Puis les "Infos de la semaine" ont pris le relais comme habituellement¹. Nous avons également augmenté le rythme des réunions institutionnelles favorisant les échanges directs.

Une attention toute particulière a été portée à la sécurité des personnes et des conditions d'accueil en formation. Le protocole sanitaire, rédigé dès la première semaine de déconfinement, a évolué au gré des modifications réglementaires. Nous en sommes aujourd'hui à la 7^{ème} version. Le travail permanent d'aménagement des locaux a permis d'assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions.

Le passage en télétravail contraint, du jour au lendemain, a été complexe et difficile. Nous n'y étions pas prêts et nombre de salariés ont eu à vivre des conditions de travail très difficiles. Il nous a fallu quelques mois pour améliorer cela, notamment en investissant dans l'achat d'ordinateurs portables pour tous les professionnels travaillant à distance.

Les instances représentatives des salariés (CSSCT et CSE) ont été fortement mises à contribution et ont répondu présentes. Par leur action dans les instances et auprès des salariés, les représentants des salariés ont œuvré, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, à construire un cadre le plus sécurisant possible pour les équipes.

Le Comité de direction élargie a été une instance centrale dans la gestion quotidienne de la crise. Mais ses membres (directeurs, responsables de centre d'activité, chefs de service) ont également su garder "la tête hors de l'eau" pour voir au-delà et avancer dans la définition des actions du plan d'orientations stratégiques qui nous engage au-delà de la pandémie.

Les personnes en formation sont évidemment les premières victimes de cette crise sanitaire. Nous ne mesurons pas encore les impacts de cette longue période, mais ne pouvons que souscrire aux inquiétudes² quant aux effets sur les parcours de formation, les processus de professionnalisation et la santé physique et psychique des apprenants. L'impact est déjà fort pour le pôle Formation Initiale, nous y reviendrons.

Pour les apprenants, le principal effet de cette crise est le passage en distanciel, partiel ou intégral, d'un grand nombre de formations. Nous avons heureusement ouvert depuis quelques années, le chantier de la formation ouverte et à distance. Mais tout s'est accéléré en quelques jours et il a fallu beaucoup de compétences et de réactivité aux services des systèmes d'information et à la mission FOAD pour que l'activité puisse perdurer. Il a fallu apprendre, vite et dans la contrainte, inventer, imaginer, s'adapter... Et les équipes ont su faire face. La durée de cette crise, qui se prolonge depuis plus d'un an, produit un épuisement de tous et rend difficile une analyse objective de ce qui a été mis en œuvre. Nous aurons à faire ce travail et regarder comment nous avons pu progresser collectivement dans l'utilisation des outils et les perspectives qu'ouvre la formation ouverte et à distance.

L'impact économique est connu pour 2020 : l'ARIFTS s'en sort bien ! Comme vous le verrez en détail dans le rapport financier, nous terminons l'année avec un déficit de 89 000 € quand le prévisionnel révisé tablait sur un résultat de - 280 000 €.

Le champ de la formation professionnelle est fortement marqué par cette année³. Les activités du pôle FTLV ont évidemment été très impactées par la crise sanitaire qui a conduit un grand nombre de structures à reporter, voire annuler les actions prévues, notamment dans le champ de la petite enfance dont beaucoup d'établissements ont fermé pendant plusieurs mois. Nous avons décidé en 2020, de renforcer les équipes de ce pôle dans une perspective de développement et nous avons bien fait puisque, malgré le contexte, les produits de 2020 restent d'un bon niveau, c'est-à-dire 4 620 000 €. L'écart avec l'année 2019 est de - 12 %.

¹ Chaque semaine, un bulletin d'infos est diffusé en interne par l'assistante de direction. Il intègre des informations générales et des informations propres à chaque site.

² La littérature est déjà abondante sur les effets de la pandémie. Par exemple : OVE Infos, La vie étudiante au temps de la pandémie de covid-19 : incertitudes, transformations et fragilités, Septembre 2020 - <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2020/09/OVE-INFOS-42-La-vie-etudiante-au-temps-du-COVID-19.pdf>

³ Selon une enquête réalisée par Recherches et Solidarités, 67% des organismes de formation interrogée expriment des craintes pour l'avenir, dont 5 % qui n'excluent pas un dépôt de bilan. <https://www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2021/les-adherents-du-synofdes-expriment-des-craintes-pour-lavenir>

> RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT

En revanche, le pôle des formations initiales est excédentaire de plus de 415 000 €. Le soutien de la Région, qui a maintenu l'intégralité de la subvention prévue, le recours moindre à des intervenants occasionnels, la diminution importante des charges de structures, le traitement en interne des dossiers d'admission... expliquent principalement ce résultat. Il sera difficile de tirer des leçons de cette année exceptionnelle qui renforce notre dépendance à la subvention régionale, mais montre également la capacité de l'ARIFTS à maintenir un niveau d'activité important dans une crise sanitaire gravissime.

Même dans la tourmente, les équipes de l'ARIFTS ont avancé et relevé des défis.

Défi de la certification Qualiopi dont nous avons décidé de maintenir les échéances initiales malgré les évolutions réglementaires⁴. L'audit mené par l'organisme ISQ en juillet a abouti à notre certification en date du 24 août 2020 et pour une durée de 4 ans. Ce très gros chantier a mis à contribution une grande partie des équipes. L'obtention de la certification Qualiopi, si elle confirme la qualité des formations de l'ARIFTS, n'est qu'une étape dans la démarche permanente d'amélioration de la qualité que nous avons engagée.

Défi de la mise en œuvre des certifications pour les formations de niveau 6. Nous y reviendrons.

Le recrutement d'une chargée de communication en septembre 2020 nous a permis d'améliorer rapidement et significativement notre présence sur les réseaux sociaux. L'ARIFTS est présente sur LinkedIn, Instagram, Twitter, Facebook et YouTube. La définition de notre stratégie globale de communication est en cours, mais de nombreux chantiers sont d'ores et déjà ouverts : révision de la charte graphique, amélioration du site internet, refonte du catalogue...

Initiée par les travaux du Comité de veille sur le développement durable, les premières actions en faveur de l'environnement voient le jour : enquête sur les pratiques individuelles, choix de deux véhicules électriques dans le renouvellement du parc automobile, récupération et recyclage des mégots à Angers et bientôt à Rezé, projet de construction d'un abri vélo sécurisé à Angers, nouvelles règles pour la reproduction de supports pédagogiques, amélioration des dispositifs de tri des déchets...

Nos partenariats se multiplient sous différentes formes : convention avec les IRTS de Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Normandie pour le dépôt de certifications, projet de convention de coopération avec 4 EFTS⁵ du territoire, participation au CA d'UNAFORIS (au nom de la plateforme régionale), participation au CA de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de Loire...

La crise sanitaire aura également permis de renforcer les liens avec les établissements de la plateforme régionale UNAFORIS, notamment sous forme de rencontres très régulières entre les directeurs des établissements, mais également de mesurer l'importance du réseau UNAFORIS et de la place de la délégation nationale. Cette dernière a occupé une place centrale dans les liens avec les ministères et la DGCS et a su renforcer sa communication avec les directions des établissements (newsletters, réunions hebdomadaires en visio...).

En revanche, nous regrettons le peu de lien avec les administrations d'État au plan local. Malgré nos sollicitations, aucune réunion n'a été organisée par la DRDJSCS ou le Rectorat. Pour ce dernier, nous ne pouvons que constater l'absence totale de lien et d'échanges. Si cela ne fait que confirmer la déliquescence progressive de ces administrations, nous nous étonnons d'une iniquité de traitement selon les territoires : dans plusieurs régions, les réunions avec les EFTS sont hebdomadaires. Les liens avec les services du Conseil Régional ont, quant à eux, été beaucoup plus réguliers et soutenus.

La crise sanitaire n'est pas terminée, pourtant, après un an, nous mesurons pleinement les effets sur les corps et les esprits. Nous prendrons le temps du retour d'expériences et tenterons de retenir de cette crise, les éléments positifs (il y en a) tout comme les éléments négatifs. L'engagement de chaque salarié de l'ARIFTS, la solidarité entre les personnes et les services, l'attention à l'autre nous ont permis d'assurer notre mission première de formation initiale et continue des travailleurs sociaux. Le soutien et la présence des administrateurs et des membres du bureau ont également été précieux.

Je ne peux pas les citer ici individuellement, mais chacun de sa place, quel que soit son métier ou sa fonction, a pu contribuer à donner du sens à un projet commun. Qu'ils en soient remerciés.

L'année 2020 a également été marquée par un grand nombre de départs que nous n'avons malheureusement pas pu fêter, comme nous avons l'habitude de le faire. Je souhaite que les mois qui viennent nous en laisse l'occasion. Quelles qu'en soient les raisons, les professionnels qui sont partis ont contribué à faire de l'ARIFTS ce qu'elle est aujourd'hui.

Merci à :

- Jacqueline AUDOIN
- Miléna BERGEOLLE
- Lydia DAKA
- Michelle GABORIT
- Emilie HAMON
- Catherine IQUEL
- Christine LECOLLAIRE
- Noémie VANDENBROUCQUE

⁴ L'obligation de certification Qualiopi pour les organismes de formation, initialement prévue pour le 1er janvier 2021, a été repoussée au 1er janvier 2022.

⁵ La convention de partenariat Cerso a été signée en mars 2021. Elle rassemble 5 établissements de formation en travail social (ARIFTS, IRTS Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, la Réunion et IESTS de Nice) qui vont collaborer pour le dépôt de certifications auprès de France Compétences dans le cadre du Répertoire Spécifique Certifications et Habilitations (RSCH).

> PARTENARIATS, RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS

En opérationnalisation des orientations associatives, l'Institut consolide et diversifie, aux plans régional, interrégional et national, ses relations partenariales, ses coopérations et son implication dans des réseaux professionnels. L'ensemble de ces démarches visent à concevoir et projeter nos formations et nos activités d'accompagnement comme des interfaces entre les réalités et les besoins en compétences des organisations de l'intervention sociale et les aspirations des professionnels.

ORGANISATIONS & RÉSEAUX

ADICOD

Association pour la diffusion et la connaissance du droit dans le secteur social, médico-social et éducatif

AFFUTS

Association française pour le développement de la recherche en travail social



APPAS

Association pour la promotion de l'Accompagnement Sexuel



CRA

Centre Ressources Autisme des Pays de la Loire



CREAI

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



EURODIR

European transnational network of training organisations for directors of welfare institutions



FAS PAYS DE LA LOIRE

Fédération des Acteurs de la Solidarité



FRIDA ENFANCE

Formation Réseau International, Diversité, Action Enfance

GÉRONTOPÔLE DES PAYS DE LA LOIRE

Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire



> PARTENARIATS, RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS

GREHSS

Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social

**IECD**

Institut Européen de Coopération et de Développement

**INSTITUT DE L'ENGAGEMENT****IRESA**

Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou

**MAIF**

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

**M.A.I.S.**

Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale

**UNAFORIS**

Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

**URIOPSS**

Union Régionale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

**ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION****ADAMSSE CFA**

Association pour le Développement de l'Apprentissage dans les Métiers de la Santé, de la Solidarité et de l'Éducation

**CNAM PAYS DE LA LOIRE**

Conservatoire National des Arts et Métiers



> PARTENARIATS, RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS

ASKORIA

Les métiers des solidarités

**CEFRAS**

Centre de Formation et de Recherche à la relation d'Aide et de Soins

**CPPS**

Centre de perfectionnement du personnel soignant

**ERTS ARDEQAF OLIVET**

Ecole de formation en Région Centre Val de Loire

Association Régionale pour le Développement des Qualifications et des Actions de Formation

**IRTS HAUTS DE FRANCE**

Institut régional du travail social

**IRTS NORMANDIE-CAEN**

Institut régional du travail social

**IRTS NOUVELLE AQUITAINE**

Institut régional du travail social

**IFSI CROIX-ROUGE NANTES**

Institut de formation en soins infirmiers

**UNIVERSITÉS****UNIVERSITÉ
D'ANGERS****UNIVERSITÉ
DE NANTES**

UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



> PARTENARIATS, RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS

UCO

Université Catholique de l'Ouest

**UNIVERSITÉ D'AGADIR (MAROC)**Faculté des Lettres et des Sciences humaines
Département de sociologie**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES****CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE (44)****CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAINE ET LOIRE (49)****CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE****CHU DE NANTES****RESSOURCES "DOCUMENTAIRES"****VISAGES**

Forum du Film documentaire d'intervention sociale

PRISMEPromotion et Rationalisation de l'Information
Sociale Médico-Psychologique et Éducative**CNAHES**Conservatoire national des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée et de l'action sociale**cnahes**conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

> PÔLE FORMATION INITIALE

L'actualité 2020 du pôle Formation initiale est liée à la réponse de la région pour l'agrément des formations de niveau 6. Les régions décident du nombre de places attribuées aux établissements de formation pour tous les types de financements (formation initiale, formation continue, apprentissage). À l'issue des différentes phases d'agrément (niveau 4 et niveau 6), et après de nombreux échanges et interpellations des élus et services du Conseil Régional, plusieurs aspects sont à retenir :

- la diminution globale de 53 places tous financements confondus, due notamment à la baisse des effectifs moniteur éducateur (- 44 places) suite à l'ouverture de formations au Mans (CEFRAS) et à La Roche/Yon (SUPSOCIAL),
- la diminution globale des places financées par la Région (- 107),
- l'ouverture de places en apprentissage¹ pour :
 - les assistants de service social à Rezé (5) et Angers (5),
 - les éducateurs spécialisés à Angers (10),
 - les éducateurs de jeunes enfants à Rezé (10),
 - les moniteurs éducateurs à Rezé (10),
- la diminution des places pour les personnes relevant de financement employeurs/OPCO,
- le rééquilibrage des effectifs entre Nantes et Angers,
- une modification de la répartition des places entre les candidats relevant de la formation initiale et ceux relevant de la formation continue (dont Pôle Emploi).

L'ouverture de places en apprentissage ne compense pas la diminution des places en FI et FC. Toutefois, il y a un enjeu majeur à développer cette voie, et ce, tant d'un point de vue économique, que pour répondre aux besoins de recrutement du secteur professionnel. Dans ce cadre, et dans un contexte incertain pour le remplissage de ces places à court terme, nous avons fait le choix de renouveler la convention de partenariat avec le CFA ADAMSSE.

Par ailleurs, une commission Apprentissage, pilotée par les directrices du pôle a été créée. Elle réunit l'ARIFTS, des représentants du secteur professionnel, le CFA ADAMSSE, l'OPCO Santé et le CNFPT. Cette commission a pour mission de mettre en œuvre les actions utiles au développement de l'apprentissage. Elle s'appuiera sur les compétences d'une chargée de relation clientèle prochainement en fonction².

Pour la formation AEPE, les parcours ont pu se réaliser et se finaliser avec succès, malgré les bouleversements institutionnels dans le secteur de la petite enfance. Les apprentis sont recherchés et le réseau établi sur le secteur Nantais est performant, ce qui permet un accueil quasi permanent d'une trentaine d'apprentis. Il doit encore se développer sur Angers où la formation peine à trouver ses apprenants, qu'ils soient en formation continue ou apprentissage.

Les derniers ajustements des programmes de formation, suite aux réformes des diplômes de niveau 6, sont réalisés. Les premiers diplômés "nouvelle formule" sortiront de formation en juin 2021 à l'issue d'un parcours de certification qui repose dorénavant à 90% sur les EFTS. Les équipes ont eu à plancher sur cette évolution importante du dispositif qui, si elle n'est pas dénuée d'intérêt, n'a pas été accompagnée de moyens ad hoc. Une étude, portée par les établissements de la plateforme régionale UNAFORIS et transmise aux services de la Région et de l'État, chiffre le coût pour nos établissements à 374 000€ dont 278 000€ pour l'ARIFTS.

Bien évidemment, le pôle Formation Initiale a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire. Les effets se sont fait ressentir dans toutes les activités et c'est sans aucun doute, les personnes en formation de ce pôle qui subissent le plus durement cette pandémie.

Le process des admissions a été fortement perturbé puisque les entretiens n'ont pu avoir lieu. La sélection des candidats ne s'est appuyée que sur l'étude de dossiers conçus pour un cadre ordinaire de sélection. Nous ne mesurons pas encore pleinement les conséquences de ces admissions tronquées au niveau pédagogique, mais la mobilisation du service dédié pour organiser tout cela dans un dédale de consignes confuses et changeantes, les attermolements de Parcoursup, les contraintes incohérentes des services du Conseil Régional... est à saluer.

Nous avons malgré tout, pu compléter les effectifs de première année, ce qui semblerait confirmer les effets positifs de Parcoursup sur le nombre de candidats.

Nous ne décrivons pas dans le détail, l'année chaotique qu'ont vécue les équipes et les personnes en formation, mais retenons ici quelques points essentiels :

- après un premier confinement durant lequel l'intégralité des formations s'est tenue en distanciel, une deuxième phase s'est ouverte en mai (elle dure toujours) qui a vu s'inventer une forme plus hybride, conjuguant présentiel et distanciel, en fonction des tailles des promotions, de la fragilité des publics face à la rupture numérique et des contraintes posées par la réglementation. La priorité a été donnée aux activités en petits groupes de type Analyse De La Pratique et Groupe de Référence et d'Accompagnement à la Professionnalisation (GRAP).
- l'utilisation de l'espace numérique de travail et des outils de connexion à distance a connu une véritable explosion et une multiplication de ses usages. Les équipes pédagogiques, comme les assistantes de formation et les intervenants occasionnels, ont dû s'adapter en urgence à ces nouveaux outils qui, s'ils ne remplacent jamais le présentiel, ont permis de garantir la continuité pédagogique.
- les périodes de formation pratiques ont été partiellement interrompues au gré de la poursuite ou non des activités des secteurs professionnels. Le secteur de la petite enfance a été le plus touché puisque de nombreux établissements ont vu leurs activités, s'arrêter. Toutefois, la mobilisation et l'engagement des terrains professionnels - sites qualifiants - ont permis qu'à la rentrée de septembre, une majorité des personnes partent en stage dans les conditions prévues par les référentiels.

¹ Les formations par la voie de l'apprentissage étaient déjà ouvertes pour les ES et EJE à Rezé et pour les ME à Angers.

² Un premier recrutement en 2020, dans le cadre d'un apprentissage, n'a pas été probant. Ce nouveau recrutement est un CDD.

> PÔLE FORMATION INITIALE

- le lien avec les personnes en formation a été renforcé, que cela soit dans le cadre des références et de l'accompagnement individuel ou des collectifs existants (délégués de promotion, associations étudiantes). Plusieurs enquêtes, initiées par les collectifs étudiants ou par l'ARIFTS, ont permis une évaluation en continu et un ajustement des dispositifs de formation. Il est évident que les personnes en formation ne peuvent se satisfaire de la situation actuelle qui nuit à leur formation, mais les instances de travail en commun ont permis une prise en compte des retours et des améliorations notables des dispositifs.
- si le nombre d'arrêts de formation n'augmente pas de manière significative ces derniers mois, les conditions de formation à distance sont propices aux décrochages. Nous ne mesurons pas encore les conséquences sur la motivation des personnes et l'acquisition de compétences.

Pour les formations pratiques, sur le site de Rezé, les problèmes de stage ont été plus fortement marqués pour les premières années de la formation ES et pour les deuxièmes années de la formation ASS. Dans ces deux situations, les équipes pédagogiques ont mis en place des consignes de travail permettant de préparer à l'entrée en stage : travail sur les politiques sociales et les institutions, travail de réflexion à partir de vidéo sur les pratiques éducatives.

Comme l'an passé, les entrées en stage des éducateurs spécialisés de première année ont pu se réaliser grâce à des stages sans encadrement spécifique par un ES, mais ayant à faire avec l'éducatif comme les classes ULIS, par exemple, où des enseignants spécialisés ont accueilli les étudiants. Le rectorat a été informé de ces stages et nous avons mis en place un accompagnement renforcé pour ces stagiaires en terme de réflexion sur le métier.

Pour le site angevin, le contexte sanitaire de novembre 2020, impliquant une période de confinement, a entraîné l'annulation ou la suspension de plusieurs stages obtenus par nos étudiants ASS et ES 1 – promotion 2020-2023. Afin de permettre à ces étudiants de néanmoins, confronter leurs représentations du métier à la réalité de l'exercice professionnel, nous avons mis en place une alternative au stage, à savoir une enquête "métier" réalisée sur le territoire angevin et inscrit dans les secteurs du champ du travail social :

- Prévention – protection de l'enfance,
- Précarité – pauvreté - exclusion,
- Santé – âge et dépendance - handicap,
- Politiques départementales d'action sociale.

Le stage collectif se poursuit pour le stage 2 des ASS qui débute en mai 2021 et se poursuit à la rentrée de 2021.

L'ARIFTS a peu de moyens pour agir face à la précarité étudiante et aux effets sur la santé physique et mentale des personnes en formation. Nous avons tout de même renforcé notre fonction de relais vers les dispositifs de droit commun et les instances dédiées (CROUS, SUMPSS, services de soutien psychologique...) et accéléré les procédures de demande et d'accès aux aides à la mobilité et aux fonds social d'urgence. Le Comité de Veille sur la Sécurisation des Parcours des personnes en formation a également joué un rôle central de mise en lien entre les interlocuteurs (personnes en formation, sites qualifiants, collectifs, administrateurs), mais aussi avec les partenaires comme le CROUS ou les services sociaux départementaux et les associations.

Enfin, et pour finir sur une note positive, nos indicateurs de qualité, s'ils ne couvrent que partiellement la complexité de l'activité, sont très bons :

- le pourcentage de réussite au diplôme d'État, toutes filières confondues, est de 97%,
- selon l'enquête "satisfaction" réalisée auprès des sortants 2020, 92,6% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de leur parcours de formation,
- l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés 2020 des formations de niveau 4 et 6, réalisée 6 mois après la fin de la formation, indique que 91,4% des répondants ont un emploi dans le secteur professionnel.

LES RÉSULTATS AUX CERTIFICATIONS ET AUX DIPLÔMES D'ÉTAT

CERTIFICATION / DIPLÔME	NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS	EN %
CAP Petite enfance	82	71	87%
Surveillant(e) de nuit qualifié(e)	17	17	100%
Maître(sse) de maison	6	6	100%
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	21	21	100%
Moniteur-éducateur	93	90	97%
Educateur spécialisé	140	139	99%
Educateur de jeunes enfants	114	114	100%
Assistant de service social	106	106	100%
CAFERUIS	28	26	93%
CAFDES	21	19	90%
TOTAL	628	609	97%

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



La crise sanitaire qui a gouverné cette année 2020, aura lourdement impacté la mission internationale à l'ARIFTS. Tous les projets engagés sur l'exercice 2019-2020 ont été touchés par les recommandations gouvernementales, en France comme à l'étranger.

Les étudiants partis début 2020 ont dû interrompre leurs formations pratiques à l'étranger avant la fin de la période. Ces retours anticipés ont pu s'effectuer pour certains sans difficulté, pour d'autres, des négociations et contacts rapprochés avec les étudiants et autres institutions se sont multipliés afin d'organiser les retours dans des conditions acceptables et sécurisées. L'une d'entre eux a fait le choix d'un confinement dans le pays d'accueil (Québec) se sentant davantage en sécurité en lien avec une fragilité sur le plan médical.

Pour les mêmes raisons, les projets de mobilité engagés par les salariés ont dû être suspendus et reportés.

CHARTER ERASMUS +

Le projet de dépôt d'une nouvelle accréditation Erasmus (EHE 2021-2027) a été mené à son terme (dépôt en mai 2020) pour une réponse attendue en octobre 2020, laquelle sera retardée de quelques mois. En raison de la crise sanitaire et des reports de mobilités, une demande de prolongation du projet 2019 a été effectuée (jusqu'en mai 2022) ainsi qu'une demande d'augmentation de financement, afin de répondre à davantage de projets de personnes en formation.

Le travail de coopération au sein de l'atelier International d'UNAFORIS s'est poursuivi tout au long de l'année via des rencontres virtuelles.

COOPÉRATION QUÉBEC

La crise sanitaire a imposé une annulation pour l'année 2020 du séjour du groupe d'étudiants et professeurs du Cégep de TROIS RIVIERES. Le séjour risque d'être reporté au printemps 2022.

TEMPS FORTS ORGANISÉS À L'ARIFTS POUR LA MISSION MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'évènement organisé en coopération avec le CRD n'a pu être organisé cette année 2020 (habituellement en mars-avril).

En revanche, l'organisation du retour d'expériences des étudiants partis en mobilité a rencontré un bon succès. Les étudiants partis en début d'année ont pu faire part de leurs découvertes au travers d'exposés (diaporamas, vidéos) en classe virtuelle, face à un public d'étudiants de 1^{ère} année.

MOBILITÉS ÉTUDIANTES

- 7 étudiants ont commencé leur stage à partir de la rentrée 2019, stage qui a pris fin début 2020.
- 14 étudiants ont effectué leur stage dans le cours du 1er trimestre 2020 et ont dû l'interrompre en raison de la crise sanitaire.

Toutes les mobilités ont été suspendues à partir de mars 2020 et jusqu'à fin 2020.

MOBILITÉS 2019-2020			
NBRE D'ÉTUDIANTS	SITE	FILIÈRE	PAYS / DÉPARTEMENT OUTREMER
2	REZÉ	ES	La Réunion
1			Nouvelle Calédonie
1			Côte d'Ivoire
3			Maroc
7			

MOBILITÉS 2020			
NBRE D'ÉTUDIANTS	SITE	FILIÈRE	PAYS / DÉPARTEMENT OUTREMER
2	REZÉ	EJE	Danemark
2			Finlande
1			Majorque
1			Espagne
2			Maroc
1			Guadeloupe
1			Québec
3	ANGERS	EJE	Québec
1			Belgique
14			

> PÔLE FORMATION À L'ENCADREMENT ET AU MANAGEMENT

Ce pôle porte les formations CAFDES et CAFERUIS et organise en partenariat avec le département de sociologie de l'Université de Nantes, les maquettes du dispositif de bi-diplomation avec le DEIS et le Master Intervention et Développement Social (IDS).

Le CAFERUIS a rejoint, depuis la rentrée de septembre, ce dispositif qui permet de coupler ce diplôme avec un Master 1 IDS et de faciliter les passerelles avec le CAFDES et le Master 2.

Dans le cadre d'un partenariat avec les IRTS Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine, la responsable du pôle a participé à la construction de deux projets de certification déposés en novembre auprès de France Compétences et destinés aux cadres du secteur :

- Construire et déployer une plateforme dans les secteurs santé-social,
- Pilotage et gestion stratégique des organisations en santé-social.

Les formations préparant à ces certifications (qui seront éligibles au financement par le CPF si elles sont retenues par France Compétences) débiteront en 2022.

La responsable du pôle participe aux travaux de la commission UNAFORIS sur la réforme annoncée du CAFDES et du CAFERUIS.

L'équipe du pôle a été renforcée par une formatrice-coordinatrice depuis septembre 2020.

[1] CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

EFFECTIF
59

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	15 560
en jours	2 237

[2] CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFDES)

	EFFECTIF	
	PARCOURS COMPLET (4 DF)	PARCOURS PARTIEL
Promotion 2019	13	3
Promotion 2020	14	4
Promotion 2021	13	1
TOTAL	40	8

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	9 702
en jours	1 386

> PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Anciennement nommé service Formation Continue, le pôle "FTLV" est né en 2020 dans le cadre de la réorganisation de l'institut. Il regroupe 6 services :

- Service Assistants Maternels,
- Service Formation continue des Assistants maternels (IPERIA L'institut),
- Service Formation Continue Petite Enfance et Travail Social,
- Service Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- Service Formations Qualifiantes,
- Service Formations Préparatoires.

Cette nouvelle organisation s'est mise en place tout au long de l'année, conjointement à un renouvellement important de l'équipe d'encadrement dont le directeur et trois responsables de centre d'activité (sur quatre) sont en poste depuis moins de 8 mois. Le développement du pôle se poursuit et s'appuie aujourd'hui sur 26 salariés.

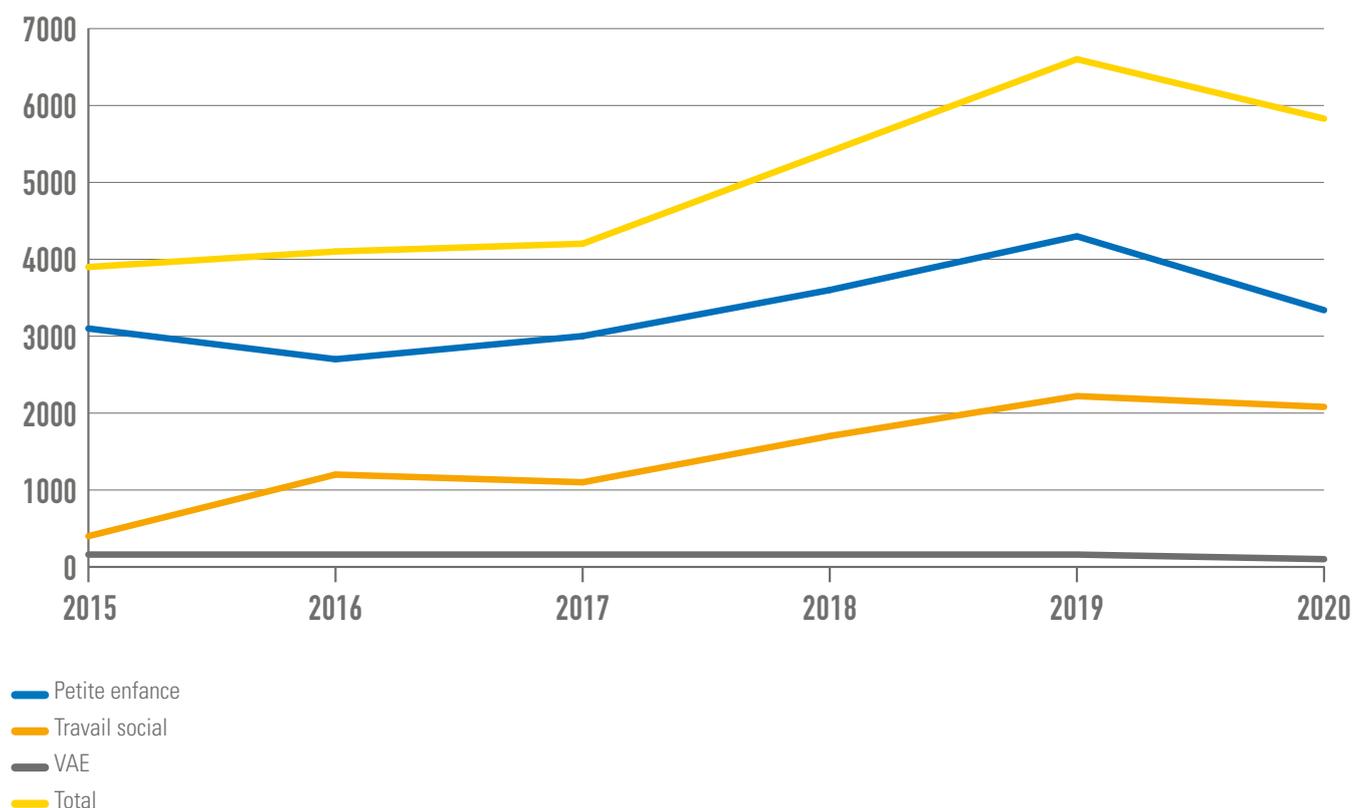
L'activité globale du pôle a bien évidemment été impactée par les restrictions imposées par la crise sanitaire, et notamment dans le champ de la petite enfance. L'activité, qui progressait de manière constante depuis 2015, est en net recul sur ce champ, du fait, notamment, de la fermeture de beaucoup d'EAJE¹ pendant la période de confinement ainsi que des restrictions sanitaires empêchant la tenue de certaines sessions de la formation obligatoire des assistantes maternelles. Le pôle FTLV est revenu à son niveau de 2018 avec un peu moins de 6 000 professionnels formés contre 6 961 en 2019.

L'activité du service se concentre essentiellement sur la région des Pays de la Loire ; cependant l'obtention de marchés amène le service à intervenir dans les régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine notamment.

Notons également le renouvellement de la labélisation IPERIA, signe à la fois de la qualité du travail de l'équipe de ce service, de la confiance accordée par IPERIA et de la poursuite du développement de l'activité dans un champ particulièrement porteur.

Le Pôle est par ailleurs investi dans le développement des actions de formation issues du plan pauvreté initié par le gouvernement, à destination des professionnels de la petite enfance et du travail social.

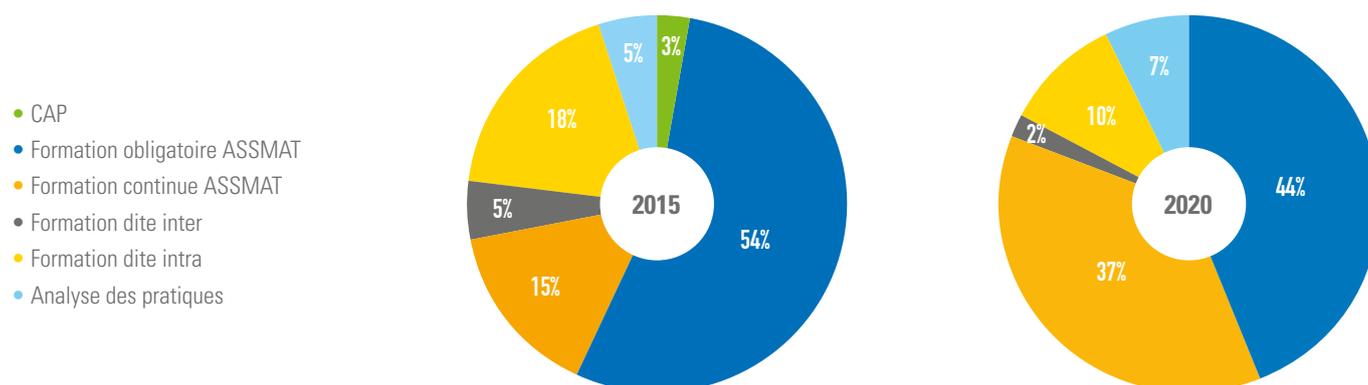
> Personnes formées ou accompagnées par le service régional de Formation Continue de l'ARIFTS 2015-2020



¹ Établissement d'accueil du jeune enfant

FORMATIONS OU INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

La répartition des activités dans le secteur de la petite enfance a évolué entre 2015 et 2020. En effet, malgré l'obtention de nouveaux marchés, la formation obligatoire des assistants maternels est passée de 54 % à 44 % au profit de la formation continue de cette profession.



[1] SERVICE ASSISTANTS MATERNELS

En 2020, le service a organisé la formation de 137 groupes pour les départements 35, 44, 49, 85, 79, 56, soit 10 groupes de moins qu'en 2019, et formé 1 498 participant(e)s (contre 1 889 en 2019). Soit un nombre moyen de stagiaires par groupe qui passe de 13 en 2019 à moins de 11 cette année.

DÉPARTEMENTS	ACTIVITÉS	GROUPES						PERSONNES FORMÉES					
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CD 44	FPA ¹	24	23	25	23	10	7	624	347	358	301	259	83
	FCE ²					10	4						39
	Lot 4					9	2						52
CD 49	FPA	42	42	41	41	16	9	519	477	433	394	489	106
	FCE					26	21						170
CD 85	FPA			17	19	8	7	238	218	300	315	248	115
	FCE	13	13			5	5						96
CD 79	FPA					4	4	134	95	141	99	98	53
	FCE	15	8	7	7	3	2						25
CD 35	FPA				28	13	15				424	572	168
	FCE					25	20						240
CD 56	FPA					8	9					57	107
	FCE	15	13	8	8	8	17	192	110	89	89	96	192
	30h					2	1					18	5
CD 53	FPA						4						33
	FCE						5						39
TOTAL		109	99	98	126	147	137	1707	1247	1321	1622	1889	1498

¹ FPA : Formation Préalable à l'Accueil

² FCE : Formation en Cours d'Emploi

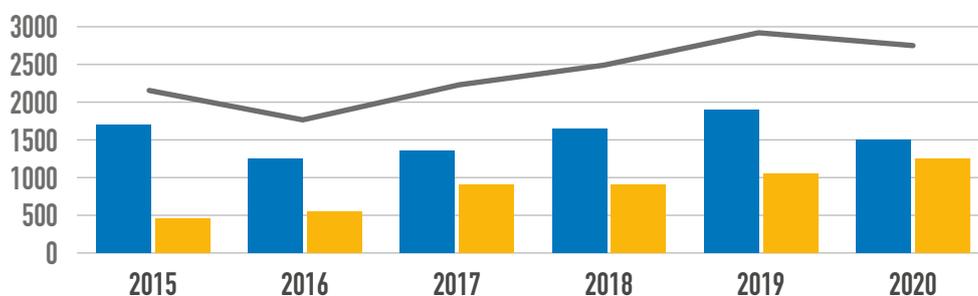
[2] SERVICE FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS (IPERIA L'INSTITUT)

L'activité formation continue à destination des assistants maternels ne cesse de progresser, et ce malgré les restrictions sanitaires. Ainsi, dans le contexte, le nombre de personnes formées augmente de près de 20 %. La variété de l'offre, sa pertinence, ainsi que les dimensions de socialisation professionnelle et de rencontre des pairs que représentent la formation attirent les professionnel(le)s vers la formation. Les thématiques les plus retenues par ces professionnels, outre le SST, restent l'apprentissage du langage signé, prendre soin de soi pour prendre soin des autres, activités ludiques et éveil sensoriels, gérer les situations difficiles de l'enfant et les nouvelles connaissances sur le cerveau. Au regard de la baisse des demandes d'agrèments constatée par les départements, il est possible, à l'avenir, que le nombre de groupes IPERIA rejoigne, voire dépasse celui des assistantes maternelles en formation obligatoire.

DÉPARTEMENTS	STAGES						PERSONNES FORMÉES					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
44	22	26	50	53	57	76	454	507	878	925	1048	1257
49	16	24	49	55	66	67						
85	16	8	2	4	3	0						
Hors PDLL	10	1	2	3	1	3						
TOTAL	64	59	103	115	127	146	454	507	878	925	1048	1257

Evolution des formations obligatoire et continue ASSMAT 2015-2020

■ Formation obligatoire
■ Formation continue
— Total



[3] SERVICE FORMATION CONTINUE PETITE ENFANCE ET TRAVAIL SOCIAL

> Formations continues "inter", "intra", "Analyse de pratiques" petite enfance

ANNÉES	STAGES						PERSONNES FORMÉES					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inter	21	25	21	21	22	8	149	215	138	164	167	64
Intra	43	32	43	46	52	31	559	567	593	700	749	333
ADP ³	13	18	19	22	38	32	164	118	157	169	333	236
TOTAL	77	75	83	89	112	71	872	900	888	1033	1249	633

Le nombre de Groupes "Inter/Intra petite enfance" est fortement pénalisé par le contexte sanitaire, et notamment la fermeture quasi totale des structures sur une partie de l'année. Il n'y a guère que les dispositifs ADP qui résistent lors de cette année.

³ ADP : Analyse des pratiques

> PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

> Formation continue dans le secteur du travail social

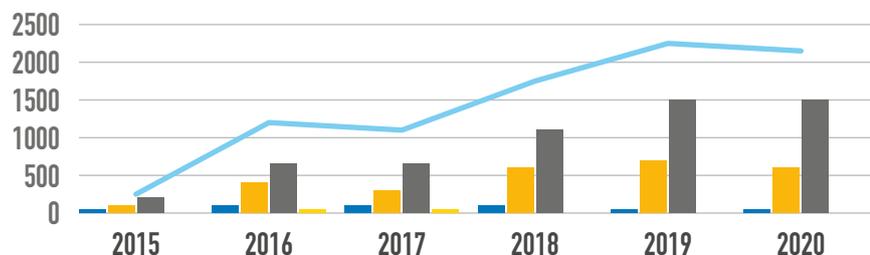
En 2019, l'ARIFTS a perdu le marché de la formation continue des assistants familiaux du Conseil Départemental 49. Cependant, malgré le contexte sanitaire, l'activité formation continue travail social se maintient, notamment pour l'inter et, comme dans le secteur petite enfance, pour l'analyse des pratiques. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que les structures ont fortement investi ce dispositif qui peut permettre de soutenir les équipes de professionnels dans ce contexte de crise.

Les stages "intra" font les frais de la situation sanitaire, du fait, notamment, des restrictions imposées quant à l'utilisation des locaux, notamment en temps de taux d'occupation des salles. A ce titre, on notera que l'ARIFTS a tout mis en œuvre pour maintenir l'ensemble des dispositifs dans un strict respect des protocoles sanitaires et leur évolution. En effet, que ce soit en accueillant les sessions dans nos locaux à Rezé et à Angers, hors de nos murs, ou encore par les outils numériques de la formation distancielle, nous avons pu proposer à des professionnels des différents secteurs, des sessions de formation, d'analyse des pratiques, mais aussi des "cellules de crise" pour des professionnels particulièrement en souffrance.

ANNÉES	STAGES						PERSONNES FORMÉES					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inter	9	15	13	16	6	8	74	98	103	109	42	48
Intra	35	43	51	50	46	42	220	396	300	576	705	590
ADP	61	79	71	121	169	168	235	683	684	1053	1489	1482
Formation pôle emploi		1	1					14	13			
TOTAL	105	138	136	187	221	218	529	1191	1100	1738	2236	2120

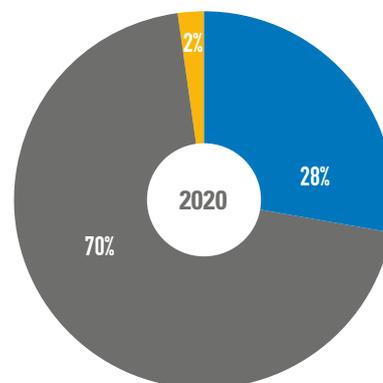
Évolution des personnes formées - secteur travail social 2015-2020

- Formation dite inter
- Formation dite intra
- Analyse des pratiques
- Formation Pôle emploi
- Total



Répartition des activités secteur social

- Formation dite inter
- Formation dite intra
- Analyse des pratiques
- Formation Pôle emploi



[4] SERVICE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

> Activité

L'activité du service VAE sur les sites d'Angers et de Rezé en 2020 continue à se déployer sur plusieurs axes complémentaires :

- l'information-conseil (entretiens, réunions collectives, participation à des forums...),
- les entretiens de positionnement,
- l'accompagnement des démarches de validation des acquis de l'expérience,
- les sessions formatives spécifiques VAE.

Elle est mise en œuvre par l'équipe régionale composée de trois permanents : deux secrétaires à temps plein et une responsable de centres d'activité. Cette équipe est complétée par une trentaine d'accompagnateurs (contrats d'usage/prestataires).

Depuis 2015, l'activité a trouvé un rythme de croisière ; l'accompagnement concerne les 13 diplômés du CASF.

Elle est néanmoins impactée cette année par la crise sanitaire avec un nombre d'entrées qui chute de 128 à 79 candidats.

VAE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Réunions collectives mensuelles		11	11	11	11	11
Participants		149	173	178	182	205
Entretien conseil	5	5	8	6	3	8
Entrée	103	116	103	120	128	79
File active	242	234	233	218	246	247
Présentation jury	94	96	106	83	95	82

Le tableau ci-dessous présente les parcours et les diplômes préparés par les nouveaux candidats :

2020		ES	ME	EJE	ASS	CESF	ETS	AES	AP	Médiateur familial	DEIS	CAFERUIJS	CAFDES	TOTAL
DDC 24h OPCA	Angers	13	12	4	1							2		32
	Nantes	17	4	2			2		1			1		27
Demandeurs d'emploi	Angers	1	2		1									4
	Nantes	1	1									1		3
DSB	Angers	2	2											4
	Nantes	4	3		1		1							9
TOTAL		38	24	6	3		3		1			4		79

> PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

> Résultats 2020 jurys VAE

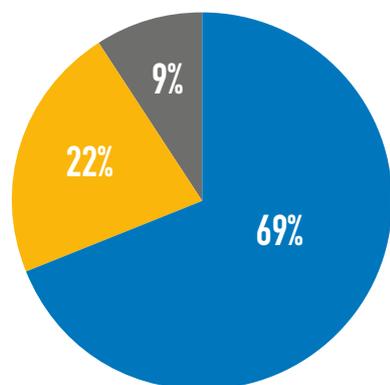
Pour l'année 2020, 82 candidats (40 du site angevin et 42 du site nantais) accompagnés par le service VAE de l'ARIFTS se sont présentés aux jurys de 9 certifications différentes.

Les résultats VAE tous diplômes confondus sont de 69% de validation totale et 22% de validation partielle.

Candidats présentés par l'ARIFTS													
2020		AP	AES	TISF	ME	ASS	CESF	EJE	ES	ETS	CAFERUIS	CAFDES	TOTAL
Validation totale	Angers				8				9	8	1		54
	Nantes	2	1		5	1		7	10	1		1	
Validation partielle	Angers		1		2				3				15
	Nantes				4			2	3				
Aucune validation	Angers				4				1				7
	Nantes				1				1				
Revalidants post VAE présentés par l'ARIFTS													
Validation totale	Angers				1				1				3
	Nantes								1				
Validation partielle	Angers								1				3
	Nantes				2								
Aucune validation	Angers												0
	Nantes												
TOTAL		2	2	0	27	1	0	9	30	9	1	1	82

Résultats 2020

- Validation totale
- Validation partielle
- Aucune validation



[5] SERVICE FORMATIONS QUALIFIANTES

> Surveillant(e) de Nuit et Maître(sse) de Maison

EFFECTIF			
	PARCOURS COMPLET (MM)	PARCOURS COMPLET (SNQ)	DOUBLE PARCOURS (SNQ+MM)
Janvier à mars 2019	8	15	0
Avril à décembre 2019	5	18	1

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	4 656
en jours	696

> Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

EFFECTIF		
	PARCOURS COMPLET (4 DF)	PARCOURS PARTIEL
Promotion 2018–2019 (Janvier à avril 2019)	12	8
Promotion 2019–2020 (mai à décembre 2019)	15	7

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	5 842
en jours	834

> Formations tutorales*

* [Module 1] Tuteur de proximité, maître d'apprentissage, tuteur référent

EFFECTIF	
	NOMBRE DE STAGIAIRES
Promotion 2019	15

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	900
en jours	138

[6] SERVICE FORMATIONS PRÉPARATOIRES

> Préparations aux épreuves d'entrée en formation sociale

EFFECTIF			PARCOURS COMPLET	PARCOURS PARTIEL
REZE	Janvier à mars 2019		45	3
	Septembre à décembre 2019		32	2
ANGERS	Janvier à mars 2019		37	2
	Septembre à décembre 2019		18	4
TOTAL			132	11

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ	
en heures	15 324
en jours	2 554

> PÔLE RESSOURCES, RECHERCHE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Le pôle Ressources Recherche Innovation et Développement a été créé dans la cadre de la réorganisation de l'institut. Il rassemble les activités du Centre de Ressources Documentaires, des services Recherche et Innovation et Développement, des missions FOAD et PES (Prix de l'Écrit Social).

Les premiers travaux du comité de pilotage ont permis de poser les bases du projet de pôle et d'organiser une première journée de pôle en novembre 2020, avec tous les salariés concernés.

[1] SERVICE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La crise sanitaire que nous traversons a nécessité une adaptation permanente des services proposés par le Centre de Ressources Documentaires pour permettre à nos étudiants de continuer à pouvoir travailler dans de bonnes conditions malgré les contraintes que cela a imposées.

Grâce au travail déjà engagé depuis 2 ans sur la plateforme de formation ouverte à distance, nous avons pu continuer à nous appuyer sur ce nouvel outil pour :

- poursuivre la formation de nos étudiants à la méthodologie de la recherche documentaire en mettant en place de travaux dirigés en distanciel
- faire évoluer nos pratiques d'accompagnement à la recherche en permettant aux étudiants de prendre des rendez-vous avec les documentalistes dans des salles virtuelles sur la plateforme (pour travailler sur leurs recherches documentaires en lien avec leur mémoire notamment)
- proposer des ateliers aux étudiants, via les salles virtuelles, pour découvrir ou approfondir les connaissances/compétences sur des outils et des ressources accessibles en ligne. Quatre ateliers étaient au programme :

[Atelier n°1] Envie de gagner du temps lors de vos écrits ?

[Atelier n°2] Vous souhaitez savoir comment trouver des films TV, des documentaires TV ou des sites web en lien avec le secteur social ?

[Atelier n°3] Google : venez découvrir des fonctionnalités méconnues

[Atelier n°4] Optimisez vos recherches de ressources en ligne avec CAIRN

Notre offre en matière de ressources numériques accessibles en texte intégral et à distance (via notre portail documentaire : <https://doc.arifts.fr/>) a été considérablement améliorée pendant quasiment toute l'année 2020 grâce au réseau national PRISME qui a négocié un accès élargi à CAIRN pour ses adhérents. Ce service, très apprécié par les étudiants, a connu un fort engouement sur cette période qui ne permettait pas un passage régulier à l'Institut de formation.

L'équipe du CRD a également valorisé la veille professionnelle réalisée au quotidien au sein du service en s'appuyant sur l'outil scoop-it pour en assurer une diffusion à destination des étudiants et des professionnels du secteur : <https://www.scoop.it/topic/arifts-actus-du-secteur-social>



En plus de tous ces services proposés en distanciel, un système de "drive" a été mis en place dans nos 2 espaces à Angers et Rezé pour continuer à exploiter les fonds documentaires papier.

2020 aura également été marquée par la poursuite de notre engagement au sein de deux réseaux professionnels : PRISME (<http://www.documentation-sociale.org/prisme/>) et ADBS (<http://www.adbs.fr/>). La richesse des échanges avec les professionnels qui s'y investissent, aura été précieuse durant cette période qui a nécessité de constamment faire évoluer nos pratiques professionnelles pour s'adapter.

Pour finir, suite à l'enquête réalisée auprès des étudiants l'année passée, la version 3 du module "Développer ses compétences informationnelles" devrait être livrée à la rentrée 2021-2022.

Devant le succès rencontré par les ateliers proposés aux étudiants via la plateforme FOAD, ceux-ci seront reconduits en 2022, mais en proposant de nouvelles thématiques qui viendront enrichir le programme existant.

> PÔLE RESSOURCES, RECHERCHE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

[2] MISSION FOAD> **Appui pédagogique et logistique à l'ensemble des formations**• **Principaux axes de travail à compter de l'année 2018-2019 – deux niveaux de développement complémentaires**

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2018, l'ensemble des personnes en formation à l'ARIFTS peuvent bénéficier d'une plateforme structurée, évolutive et facilement accessible, leur offrant un système d'information et de diffusion documentaire dématérialisé, structuré, actualisé, fiable et permanent.

L'ensemble des équipes pédagogiques peut faire usage de ce dispositif pour élaborer une ingénierie documentaire performante et facilitante pour les personnes en formation.

Selon les contextes d'apprentissage, plusieurs fonctionnalités permettant également de faciliter les échanges entre les équipes pédagogiques et les personnes en formation sont progressivement activées.

• **Récapitulatif des principaux développements au 1er mars 2020****Gestion des utilisateurs**

L'ENT de l'ARIFTS compte 1 870 utilisateurs actifs et a géré un flux de 2 470 utilisateurs à compter de sa mise en service. Il intègre actuellement :

- 143 salariés de l'ARIFTS ;
- 131 formateurs occasionnels ;
- 1 596 personnes en formation.

Toutes les filières et tous les groupes en formations initiales utilisent les fonctions d'appui pédagogique et logistique de la Plateforme FOAD.

Appuis pédagogiques

Les fonctionnalités activées et services proposés peuvent comprendre :

- Dossier pédagogique documentaire structuré par domaine de formation ;
- Dossier documentaire et d'organisation des stages ;
- Dossier documentaire et d'organisation des certifications ;
- Dossier de veille juridique et professionnelle ;
- Intégration de contenus multimédias interactifs.

Appuis logistiques

Les fonctionnalités activées et services proposés peuvent comprendre :

- Gestion en ligne de l'information ARIFTS / Apprenants sur le suivi collectif de la formation ;
- Saisie en ligne d'informations d'organisation et traitements automatisés des données (statistiques, archivages, publipostages) ;
- Dématérialisation des procédures (Échanges documentaires ARIFTS / Établissements, Remises de dossiers, Évaluations en ligne...).

Vie institutionnelle

Un espace dédié aux informations et documents institutionnels a été mis en service ; ses principales fonctionnalités :

- Accueil des personnes en formations initiales et transmission préalable des informations et documents de rentrée ;
- Publication des principaux documents institutionnels ;
- Publication en continu des informations institutionnelles à destination des personnes en formation ;
- Traitement partiellement dématérialisé des dossiers administratifs ;
- Systèmes d'inscriptions en ligne aux différents événements promus.

> **Formation ouverte et à distance**• **Rappel des principaux axes de travail à compter de l'année 2018-2019 – deux niveaux de développement complémentaires**

A compter de la rentrée universitaire de septembre 2018, plusieurs actions de formation ont fait l'objet d'un travail de réingénierie pédagogique orienté sur la FOAD et sont mises en œuvre :

- En présentiel amélioré : Tous les formateurs et les personnes en formation ont accès à la plateforme pédagogique. Avant et après le cours, le formateur met à la disposition des personnes en formation un certain nombre de ressources et en explique les usages. Les personnes en formation s'impliquent avant et après le cours.
- En présentiel allégé : L'essentiel de la formation se réalise en présence des formateurs. Quelques heures de cours ou de TD sont remplacées par des activités d'autoformation multimédia (ou non) qui sont planifiées par le formateur mais peuvent être accompagnées par d'autres personnes.
- En présentiel réduit : création d'un environnement pédagogique soit de type physique (centre de ressources), soit virtuel (environnement d'apprentissage) qui propose majoritairement des travaux à distance ; les activités en présentiel restent indispensables.

[3] SERVICE RECHERCHE

Activités du service recherche en 2020

> Un service intégré au Pôle transversal Ressources

Coordonné par un chercheur chargé de mission, à 0,60 ETP, en fonction-pivot, le Service Recherche (SR) conduit des chantiers de recherche et d'expertise. La structuration du service a permis d'avancer dans la réalisation d'études et le dépôt de projets. Un temps d'assistante a été attribué à hauteur de 0,05 ETP. Le Service Recherche continue son intégration au sein du Pôle Ressources, Recherche, Innovation et Développement et des réseaux de la recherche.

Service Recherche et réseaux de la recherche

> Identifier et recenser les compétences et expertises de recherche internes et externes

Au début 2020, le Service Recherche a initié une démarche d'audit afin d'identifier et de recenser plus précisément les ressources à l'ARIFTS ayant trait à la recherche. La construction du *Répertoire de compétences et expertises de recherche* est en cours. Il vise à favoriser et renforcer la participation de formateurs permanents, d'administrateurs et d'intervenants extérieurs aux actions d'études et de recherche du Service Recherche.

> Vers une plus grande visibilité sur le site Internet

En fin d'année, un chantier complémentaire s'est ouvert avec l'assistante Service Recherche et la chargée de communication pour visibiliser l'onglet recherche du site internet, à travers une arborescence valorisant les expertises du Service Recherche et la présentation individualisée d'intervenants pour des études et des recherches. Chaque fiche présentera le profil de l'intervenant, ses spécialités et axes de recherches (expérience, publications, rattachement à un laboratoire, etc.)

> Rencontres inter-établissements de formation

Le Service Recherche a été associé à une délégation de l'ARIFTS pour des rencontres partenariales et prospectives auprès d'établissements de formation en travail social : IRTS de Lille, IREIS de Lyon et Askoria. Ces rencontres ont permis de s'informer mutuellement, de partager des expériences, d'étudier la perspective de projets conjoints et financements de la recherche.

> Au sein du GIS-HYBRIDA-IS

Poursuite de l'implication dans le réseau de recherche du GIS-HYBRIDA-Intervention Sociale : Conseil du GIS, Assemblée générale et Séminaires de chercheurs.

Participation validée au Colloque international TRESSE (recherche en Travail Social et Santé dans les sciences de l'Éducation et formation) "Le travail de la relation" ¹ avec une communication sur l'admission d'enfants placés (reporté en juin 2021).

> Dans le cadre de l'UNAFORIS

Suite à l'enquête nationale (2019) sur la recherche dans les EFTS (définition d'une stratégie nationale de la recherche en travail social), la restitution du rapport "État des lieux de la recherche dans les EFTS" (20.04.20, 22 pp.) a fait l'objet d'un retour aux équipes d'encadrement et de formation via une note interne (IDLS n°43) et sa diffusion.

Principaux enjeux : Statut de formateur-chercheur, Publications, Création ou non d'une discipline (CNU) en intervention sociale, Concurrences-compétitions potentielles concernant la licence et futurs DE adossés au Master (risque/opportunité), Relations avec les Universités.

¹ Organisé par le Centre Interdisciplinaire de Recherche Normand en Éducation et Formation (CIRNEF), le Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL) et le GIS-HYBRIDA.

> PÔLE RESSOURCES, RECHERCHE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

> Au sein de l'AECSE

Le Service Recherche adhère à l'Association des enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation (AECSE). Participation à la Table ronde sur l'évaluation (HCERES) ².

> Avec le GREHSS

F. HUARD et E. OLLIVIER collaborent au GREHSS ³ dans le cadre d'une convention de partenariat (2017). La recherche met en perspective historique et critique, les contributions institutionnelles et professionnelles les plus marquantes, notamment sur "L'histoire du centre de formation des Assistant(e)s de service social de Nantes". Les travaux se poursuivent avec la rédaction des premières décennies de l'histoire et leur relecture par des protagonistes ayant vécu cette histoire (cf. CR, site du GREHSS).

Contributions

> Positionnement sur des Appels d'offres et Projets de Recherche

- > Projet "Inventions et résiliences en établissements accueillant des personnes en situation de handicap, en PDL pendant le confinement" – 18.09.20, pour la CNSA ⁴ (non obtenu).
- > Obtention 2nd crédit DRDJSCS pour finaliser la recherche préparatoire "Jeunes ruraux des Mauges". Restitution publique du rapport – 09.10.20 (publication en ligne à venir). Conduite du Séminaire "Jeunesse ou adolescence en sociologie ?".
- > Projet d'étude comparative internationale "La différence invisible : analyse éthique et institutionnelle de la situation des chercheur.e.s avec handicaps "invisibles" au sein des structures scientifiques" pour la FIRAH ⁵, soutenu par D. PFAFF, Pr. philosophie et éthique sociale, (abandon).

- > Projet "Déterminer le cadre, principes et périmètres d'intervention des usages du numérique par les professionnels de l'action sociale de proximité" pour le CD 44 – 10.12.20 (non obtenu).
- > Devis "Crise sanitaire : quelles répercussions sur les jeunes et leur famille ?" – 18.12.20, Ateliers participatifs et étude pour l'URAF ⁶ (obtenu).
- > Commande d' "Accompagnement méthodologique à la réécriture du projet associatif" pour l'ASEA 49 ⁷, partenariat CNAM, LISE-CNRS – déc. 2020 (obtenu).

> Participations

- > Membre du Comité scientifique Nouvelle Expertise Territoriale Pour les situations de handicap avec épilepsie (NEXTHEP) – 19.09.20.
 - > Appel d'offres du Ministère de la santé et des solidarités (DGCS) sur "L'appui à la conception et la réalisation de supports de formation et d'information /thématiques politiques publiques-pratiques travailleurs sociaux" (kits pédagogiques de formation) – nov. 2020.
 - > Membre du Comité de suivi de thèse de S. YAHIAOUI. Sujet de thèse : "L'émergence des doctrines néolibérales en travail social. Entre risque d'évidement et fragilisation de la posture clinique des travailleurs sociaux." s/dir F. GIUST-DESPRAIRIES, U. Paris-Diderot – 26.10.20.
- Tenue de la première réunion AFRIS-France ⁸ – 17.12.20.

² Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

³ Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social.

⁴ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

⁵ Fondation internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap).

⁶ Union Régionale des Associations Familiales.

⁷ Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, Maine et Loire.

⁸ Association pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.

[4] SERVICE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

> Les missions du service

Le service Innovation et Développement (ID) s'inscrit pleinement dans une démarche **d'innovation sociale** telle que le définit le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) "L'innovation sociale consiste à élaborer des **réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales**, en impliquant **la participation et la coopération des acteurs concernés**, notamment des **utilisateurs** et **usagers**. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations".

Notre mission est donc de créer des formations innovantes, en associant donc le plus souvent possibles des personnes concernées (usagers) et/ou des partenaires institutionnels (utilisateurs).

> La formation Intervenant pair

Cette formation, financée entièrement par l'OETH, vise à accompagner toute personne ayant vécu des épreuves dans leur vie afin qu'elle "puisse en faire quelque chose". L'objectif de cette formation est d'éveiller les possibles c'est-à-dire mieux exploiter les savoirs issus de leurs expériences (autrement appelée expertise d'usage). Le dispositif propose donc trois modules qui permettront, suivant les projets de chacun, d'accompagner leurs pairs afin d'accroître leur autonomie, intégrer une équipe de professionnels de l'intervention sociale et/ou intervenir auprès des professionnels en formation.

La formation de 126 heures, composée de trois modules, pluri sectorielle et construite notamment en partenariat avec des personnes concernées était prévue le 25 mai 2020. Elle a été reportée au 1er septembre 2020 pour se terminer le 19 novembre. Nous avons accueilli 13 personnes durant ces trois mois. Expérience enrichissante à la fois pour les participants qui ont pu profiter pleinement du dispositif, mais aussi pour les salariés de l'ARIFTS peu habitués à être en proximité avec autant de personnes en situation de handicap dans ce lieu de formation.

Forts de cette réussite, nous espérons ouvrir une deuxième session en octobre 2021. Il manque cependant le financement de ce dispositif afin qu'il soit de nouveau gratuit pour les participants.

> La formation Coordinateur en ESMS

Cette année fut, comme pour tous les pôles de l'ARIFTS, une année particulière du fait de la pandémie.

En effet, nous avons dû reporter la formation Coordinateur en ESMS prévue entre mars et avril 2020. 24 personnes étaient attendues pour trois semaines de formation. Nous avons conservé le même nombre de participants d'octobre à décembre 2020.

En partenariat avec l'IRTS Normandie-Caen, le service a finalisé le dossier d'inscription de la certification "Exercer une mission de coordination en ESMS" au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH). Nous attendons la réponse pour la fin du premier semestre 2021.

> La formation "Comprendre accompagner des personnes avec TSA"

La dernière session du premier dispositif expérimental a été reportée du fait de la pandémie au moins d'avril en septembre 2020. La certification a de même été déplacée de juin à décembre 2020. Cette dernière a permis de certifier 20 personnes.

Le service a lancé le deuxième dispositif expérimental de cette formation en septembre 2020. Huit personnes ont intégré la formation en présentiel. Expérience grandement appréciée tant la thématique est complexe à appréhender. La formation doit se terminer en avril 2021.

Le service a répondu et remporté l'appel à projets concernant du Certificat National d'Intervention en Autisme premier et deuxième degré (CNIA) piloté par le groupement national des centres ressource autisme (CNCRA) sous l'égide de la délégation interministérielle de l'autisme.

Parallèlement, l'ARIFTS a signé une convention opérationnelle de mise en place de la formation préparatoire à la certification "Intervenir auprès de personnes avec TSA" pilotée par UNAFORIS.

Le service va donc pouvoir proposer une formation préparatoire à ces trois certifications inscrites au RSCH et donc reconnues nationalement et éligibles au compte personnel de formation (CPF). Ce dispositif doit débiter le 13 septembre 2021.

> PÔLE RESSOURCES, RECHERCHE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

> La formation Référent de parcours

En partenariat avec l'ERTS d'Olivet, le service a finalisé la formation préparatoire à la certification "Exercer une mission de référent de parcours santé-social" pilotée par UNAFORIS et inscrite au RSCH. Cette formation de 147 heures a débuté le 8 mars 2021 avec huit participantes. Pour rappel, le service avait assuré le pilotage du groupe de travail du dossier d'inscription au RSCH de cette certification, ce qui nous a permis d'être pionniers dans cette offre de formation.

D'ailleurs, cette expertise a été mise à profit lors de l'appel à projets du Conseil Départemental du Maine-et-Loire concernant la formation de 25 groupes de 12 personnes à la sensibilisation à la référence de parcours. Ce marché a été remporté et a donné l'occasion d'une belle collaboration entre le service ID et le pôle FTLV puisque ce dernier sera en charge de l'organisation opérationnelle de ce dispositif.

> Coordinateur en Établissement Social et Médico Social

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

EFFECTIF	
	PARCOURS COMPLET
Promotion 2020	27

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ EN 2020	
en heures	2583
en jours	369

Bilan de ces actions de formation

24 attestations de formation (3 arrêts de formation)

> La formation accompagnement sexuel

Notre partenaire, l'APPAS, a connu durant le premier confinement un renouvellement complet de son bureau qui ne compte plus dorénavant Marcel NUSS, figure emblématique de la question de la vie affective intime et sexuelle des personnes en situation de handicap, notre principal interlocuteur. Nous devons donc reconstruire notre partenariat avec de nouveaux acteurs. Des contacts ont été pris avec la nouvelle gouvernance pour poursuivre la construction de ce dispositif pédagogique.

> La formation Oasis

Cette formation portée par le service depuis sa création en 2016 a fait l'objet d'une passation avec le service des formations préparatoires du pôle FTLV.

> En conclusion

Malgré la crise sanitaire, le service a réussi à maintenir l'ensemble de ses activités. De nombreux projets sont en cours d'élaboration témoignant d'une volonté de l'ARIFTS de s'engager dans une dynamique d'innovation sociale.

> Comprendre et accompagner les personnes avec troubles du spectre de l'autisme

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

- Démarrage de la formation le 14 septembre 2020 (Promotion 2020).
- Formation du 10 février au 1er octobre 2020 (Promotion 2019)

EFFECTIF	
	PARCOURS COMPLET
Promotion 2019	25
Promotion 2020	8

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ EN 2020	
en heures	2296
en jours	328

Bilan de ces actions de formation

- Cette formation termine le 9 avril 2021 (promotion 2020)
- Formation qui se termine le 1^{er} octobre (promotion 2019). Sur 25 candidats, 23 ont obtenu la certification.

> **Intervenant pair****Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées**

Démarrage de la formation le 1^{er} Septembre.

EFFECTIF		
	PARCOURS COMPLET	PARCOURS PARTIEL
Promotion 2020	10	3

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ EN 2020	
en heures	1533
en jours	219

Bilan de ces actions de formation

- 100% de réussite sur les 3 modules
- Cette formation s'est terminée 19 Novembre 2020

> **OASIS handicap****Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées**

Démarrage de la formation le 13 Janvier 2020.

EFFECTIF	
	PARCOURS COMPLET
Promotion 2020	9

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

TEMPS DE FORMATION RÉALISÉ EN 2020	
en heures	1386
en jours	198

Bilan de ces actions de formation

- Cette formation s'est terminée 12 Juin 2020

> PÔLE RESSOURCES HUMAINES, FINANCIER ET TECHNIQUE

Le pôle Ressources Humaines, Financier et Technique est composé de 4 services :

- services généraux,
- service financier,
- service ressources humaines,
- service systèmes d'information.

L'ensemble des services de ce pôle a été fortement impacté par la crise sanitaire. En sus de l'activité habituelle déjà dense, l'activité des services supports a fortement augmenté durant toute cette année.

Les services généraux ont contribué à l'aménagement des locaux et à la mise en œuvre du protocole sanitaire permettant l'accueil du public dans des conditions respectant la réglementation (aménagement des sites de formation, renforcement de l'entretien des locaux, distribution de masques, réorganisation des plannings de salles, suivi des cas COVID...).

Les services Ressources Humaines et Financier ont dû gérer l'ensemble des dispositifs spécifiques COVID liés à l'adaptation des cadres de travail en lien avec la réglementation (activité partielle, arrêt garde d'enfants...) ou spécifique à l'ARIFTS (allocation télétravail, suivi des présences...).

Le service des systèmes d'information a évidemment été en première ligne dès l'annonce du confinement de mars 2020. En quelques jours, le travail des professionnels a permis à chacun d'avoir à domicile, un ordinateur connecté au réseau interne. Depuis, il œuvre sans relâche pour améliorer les outils à disposition des équipes et des personnes en formation. Sans ce service, nous n'aurions pas pu faire face à cette crise.

Le groupe de travail pour la mise en œuvre de notre nouvel ERP (YPAREO), dont le déploiement a débuté à l'automne 2020 et se terminera fin 2021, est porté par le pôle RHFT.

SERVICE FINANCIER

> FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Accueil des formations de niveau 6 avec les effectifs définis par l'agrément 2020-2025.
- Modification du profil des apprenants niveau 6 : baisse des effectifs poursuite de scolarité, ouverture de places en apprentissage.
- En 2020, la crise sanitaire liée au COVID-19 implique les conséquences suivantes :
 - Pas de possibilité d'accueil des apprenants de mi-mars à mi-mai 2020
 - Développement de la FOAD
 - Mise en œuvre du télétravail
 - Recours au dispositif d'activité partielle
 - Réorientation des investissements prévus : équipement en ordinateurs portables des postes administratifs et pédagogiques, équipements de salles pour la FOAD
 - Ralentissement de l'activité du pôle FTLV (stages, assistant maternel) ainsi que report d'ouverture des formations qualifiantes
- Ouverture d'une nouvelle formation "intervenant pair"
- Transfert de la formation CAFERUIS sur le site de Rezé
- Réorganisation du pôle Formation Tout au long de la vie
- Mise en œuvre du plan d'orientation stratégique 2020-2024
- Arrêt du projet de rapprochement avec le CEFRAS
- Obtention de la certification Qualiopi

> PERSPECTIVES

- Développement des formations par la voie de l'apprentissage
- Développement des certifications dans le cadre du partenariat CerSo (certifications RSCH)
- Ouverture des formations Troubles du Spectre Autistique : certification UNAFORIS, CNIA 1 et 2
- Développement de la mission FOAD et renforcement des moyens humains et techniques
- Déploiement de l'ERP YPAREO et organisation des formations
- Investissements :
 - Lancement de l'étude pour la réorganisation des espaces de travail sur le site angevin
 - Travaux pour l'amélioration de l'accessibilité et l'installation d'une climatisation dans le grand amphithéâtre à Angers
 - Mise en œuvre du nouveau standard téléphonique sur les deux sites de formation
 - Travaux d'installation du WIFI sur les deux sites de formation
 - Appel d'offres pour le renouvellement du contrat de reprographie

> LES INDICATEURS CLÉS DE L'ACTIVITÉ

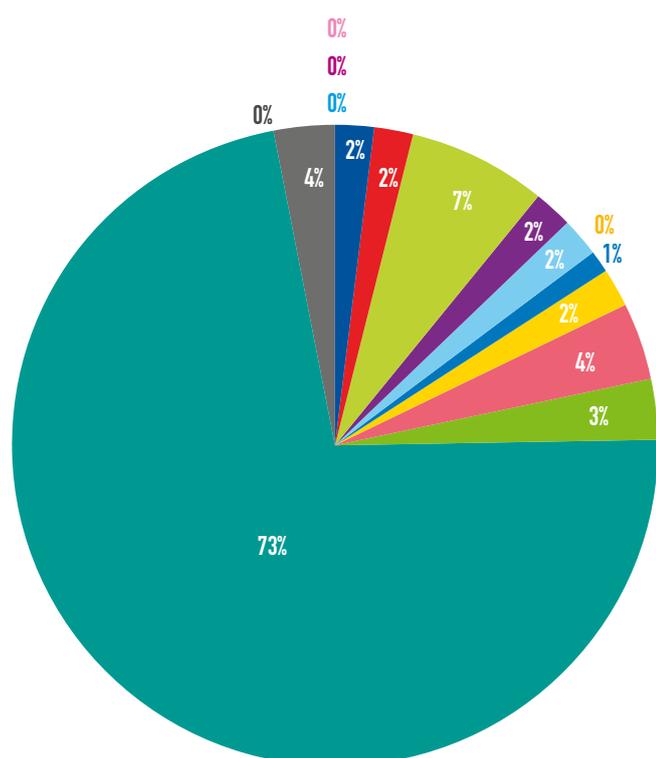
EVOLUTION DES PRODUITS DE LA FORMATION 2019/2020

En euros	2019	2020	Évolution %
PRODUITS DE LA FORMATION	11 161 200	10 486 624	-5,07%
dont inscriptions et admissions des étudiants	1 279 630	1 025 090	-15,72%
dont apprentissage	485 305	444 410	-14,58%
dont autres financements	3 395 768	3 013 387	-8,96%
dont subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire	6 000 498	6 003 737	+0,16%

PART DES PRODUITS DE LA FORMATION DANS LE BUDGET GLOBAL

Total	10 688 429	%
PRODUITS DE LA FORMATION	10 486 624	98,11%
Autres produits de gestion courante	190 445	1,78%
Produits financiers	4 978	0,05%
Produits exceptionnels	6 381	0,06%

> RÉPARTITION DES CHARGES 2020



COMPTES 2020

Eau, électricité, gaz, carburants	183 466
fournitures	184 675
Locations immobilières	713 709
Locations mobilières	221 230
Entretien et maintenance	207 140
Assurances	23 250
Honoraires	76 078
Voyages, déplacements, réceptions	175 015
Autres charges externes	450 903
Impôts et taxes	340 772
Charges de personnel	7 880 947
Autres charges gestion courante	8 817
Dotations aux amortissements et provisions	292 960
Charges financières	8 146
Charges exceptionnelles	10 415
Impôts sur les sociétés	1 057

> PÔLE RESSOURCES HUMAINES, FINANCIER ET TECHNIQUE

BILAN

> BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	488 239	449 400	38 838	46 200
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	488 239	449 400	38 838	46 200	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	1 499 460	1 146 738	352 722	401 650
Inst. techniques, mat. out. industriels		587 117	544 577	42 540	22 259	
Autres immobilisations corporelles		4 626 204	4 022 365	603 839	602 815	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	6 712 782	5 713 681	999 101	1 026 724		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	330 938		330 938	317 963	
Autres immobilisations financières	3 805		3 805	4 341		
TOTAL	334 744		334 744	322 305		
TOTAL I	7 535 766	6 163 081	1 372 684	1 395 230		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	TOTAL					
	Créances ⁽³⁾	Avances et acomptes versés sur commande	1 150		1 150	700
		Créances usagers et comptes rattachés	2 209 980	22 751	2 187 228	1 908 242
		Autres créances	381 270		381 270	137 846
	TOTAL	2 591 250	22 751	2 568 498	2 046 089	
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		455 707		455 707	470 018	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		3 372 390		3 372 390	2 655 408	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	63 677		63 677	74 581		
TOTAL II	6 484 176	22 751	6 461 424	5 246 797		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		14 019 942	6 185 833	7 834 109	6 642 027	
RENVIS	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				1 920	
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
ENGAGEMENTS REÇUS	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Comptabilité tenue en euros

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'Expert Comptable

BILAN (suite)

> BILAN PASSIF

PASSIF (avant répartition)		Exercice au 31/12/2020	Exercice précédent
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	23 810	1 508 242
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	950 513	950 513
	Report à nouveau	1 259 940	-257 007
	Résultat de l'exercice	-88 502	32 516
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	• Apports		
	• Legs et donations		
• Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	25 200	28 800	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I		2 170 961	2 263 063
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	920 566	882 037
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
TOTAL II		920 566	882 037
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	444 365	542 078
	Emprunts et dettes financières divers ⁽³⁾		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ⁽¹⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422 715	1 102 363
	Dettes fiscales et sociales	2 195 524	1 173 856
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	75 101	47 134
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	604 874	631 494	
TOTAL III		4 742 581	3 496 926
Écart de conversion passif IV			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		7 834 109	6 642 027
RENOIS	Dettes sauf (1) à plus d'un an		443 946
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	4 742 581	3 052 980
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNÉS	Sur legs acceptés		
	Autres		

> PÔLE RESSOURCES HUMAINES, FINANCIER ET TECHNIQUE

COMpte DE Résultat

Période de l'exercice : 01/01/2020 – 31/12/2020

Période de l'exercice précédent : 01/01/2019 – 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 030	3 737
	Production vendue : • Biens		
	• Services liés à des financements réglementaires	268 037	298 471
	• Autres services	4 286 805	4 928 832
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	4 555 873	5 231 040
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		435
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	6 016 259	6 021 802
	Produits liés à des financements réglementaires		
Vente de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 415	42 096	
Autres produits ⁽¹⁾	66 950	67 799	
Total des produits d'exploitation I		10 679 498	11 363 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Marchandises • Achats		
	• Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements • Achats	368 141	448 538
	• Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes ⁽²⁾	2 719 660	2 970 837
	Impôts, taxes et versements assimilés	340 772	437 700
	Salaires et traitements	5 107 776	5 136 548
	Charges sociales	1 922 981	1 931 631
	Dotations d'exploitation		
	sur immobilisations • amortissements	258 901	302 848
	• provisions		
sur actif circulant : provisions		13 234	
pour risques et charges : provisions	38 529	90 270	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	9 541	3 984	
Total des Charges d'exploitation II		10 766 305	11 335 593
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-86 807	27 581
OPÉR. COMMUN	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 832	14 916
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	146		
Total des produits financiers V		4 978	14 916
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	8 146	9 452
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		8 146	9 452
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		-3 167	5 463
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)		-89 974	33 045
RENVOIS	(1) Y compris redevances de crédit-bail : • mobilier • immobilier		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Période de l'exercice : 01/01/2020 – 31/12/2020

Période de l'exercice précédent : 01/01/2019 – 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	351	1 105
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 600	3 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	3 951	4 705
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 422	1 834
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 422	1 834
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		2 529	2 870
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	1 057	3 399
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI) XIII		10 688 428	11 382 796
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		10 776 931	11 350 280
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-88 502	32 516

Évaluation des contributions volontaires en nature

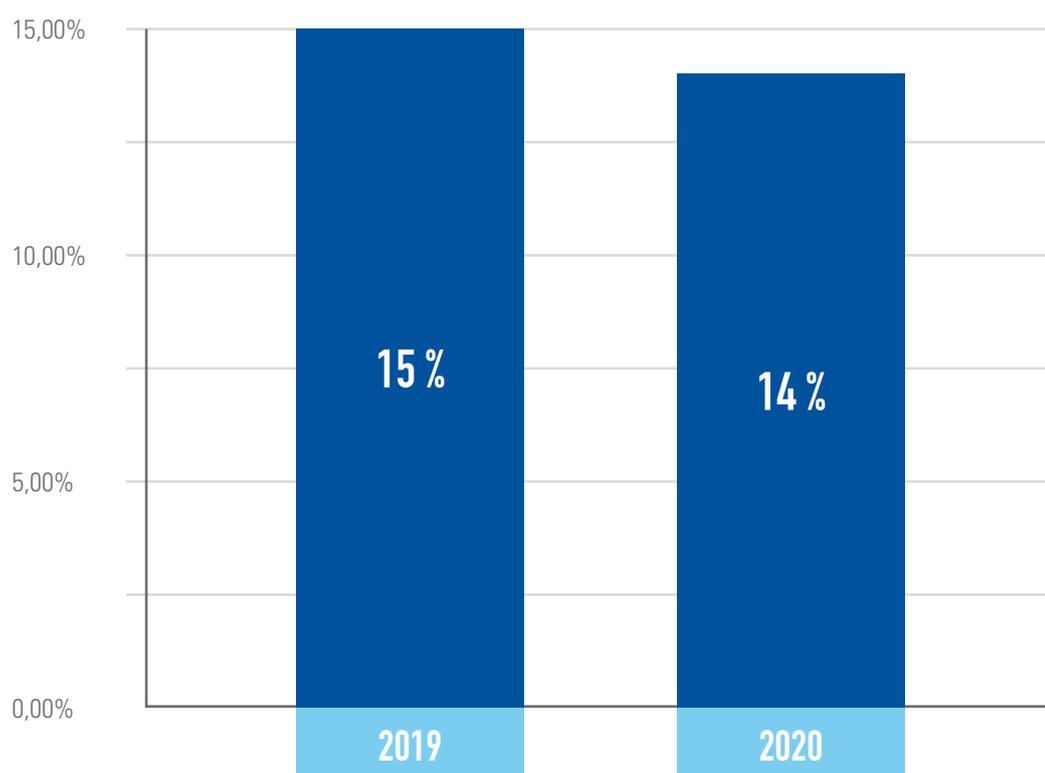
Produits		
• Bénévolat		
• Prestations en nature		
• Dons en nature		
Charges		
• Secours en nature		
• Mise à disposition de biens et services		
• Personnel bénévole		

> PÔLE RESSOURCES HUMAINES, FINANCIER ET TECHNIQUE

ANALYSE FINANCIÈRE

En milliers d'euros	2018	2019	2020
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31	422	207
⊖ Remboursement des emprunts	-82	-91	-98
= MARGE D'AUTOFINANCEMENT	-51	331	109
⊖ Investissements	-305	-201	-224
⊖ Prêts CIL	-17	-28	-12
⊕ Emprunts nouveaux		150	
= VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-373	252	-127

> TAUX D'ENDETTEMENT



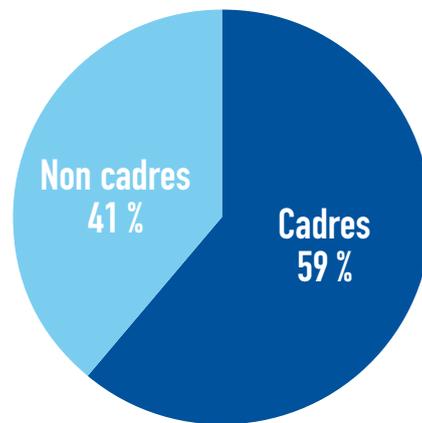
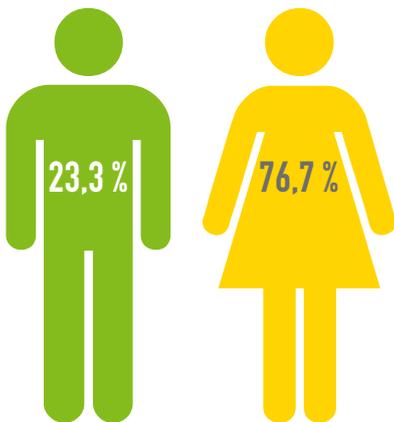
JEAN-YVES LE CAPITAIN,
TRÉSORIER

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

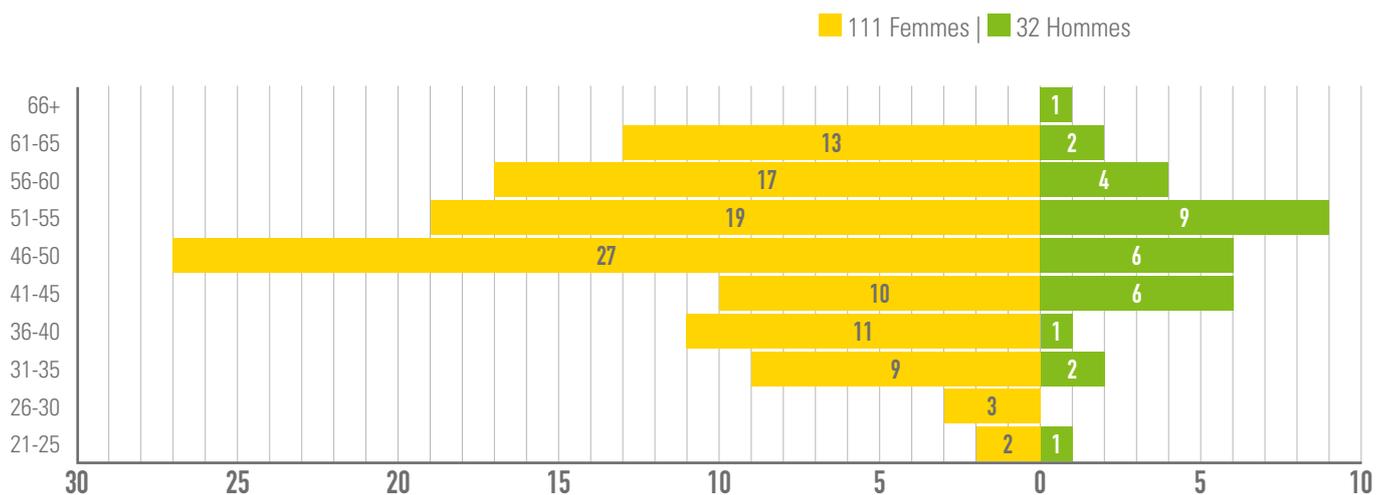
RÉPARTITION DU PERSONNEL EN CDI AU 31 DÉCEMBRE 2020

Effectif CDI (nombre de personnes)		HOMMES					FEMMES				
		Effectif	Temps Plein		Temps Partiel		Effectif	Temps Plein		Temps Partiel	
Cadres	85	26	21	81 %	5	19 %	59	34	58 %	25	42 %
Non Cadres	58	6	3	50 %	3	50 %	52	38	73 %	14	27 %
TOTAL	143	32	24	75 %	8	25 %	111	72	65 %	39	35 %

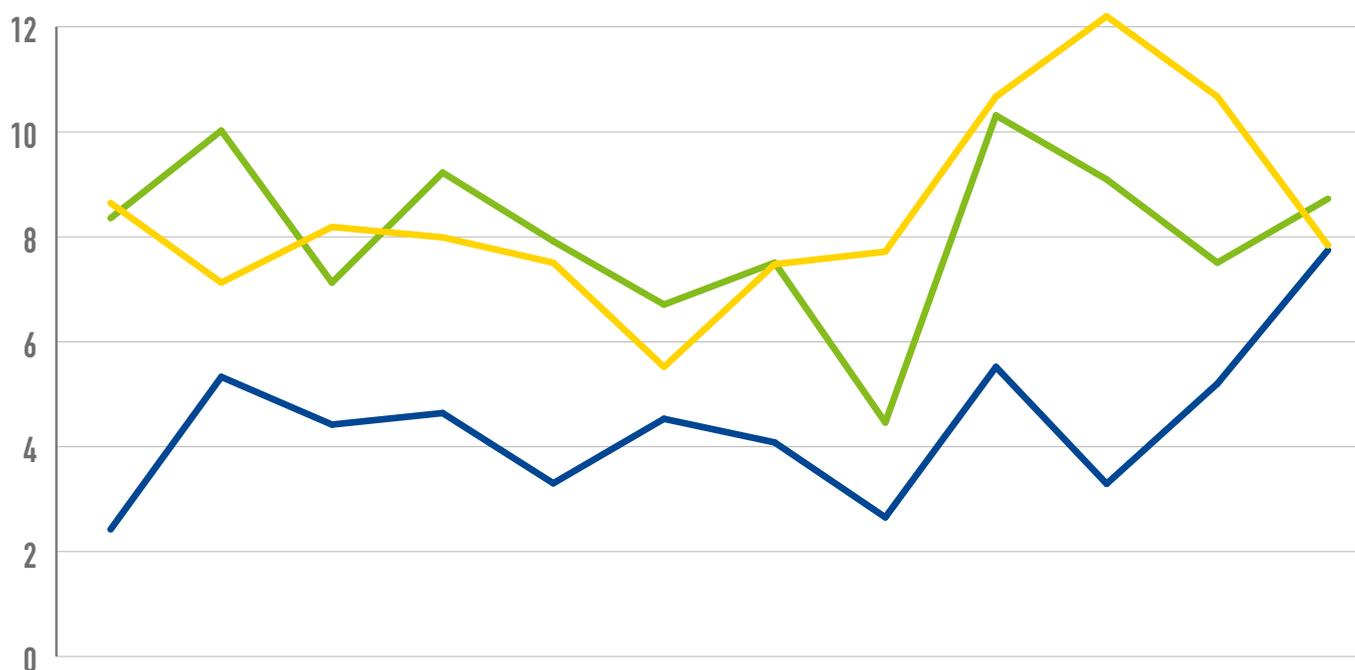
> Effectif CDI (ETP) cadres/non cadres



> Pyramide des âges des salariés en CDI au 31/12/2020



ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENTÉISME AU TRAVAIL SUR L'ANNÉE (liés aux Arrêts Maladie)



	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TAUX Moyen
2018	2,43	5,34	4,43	4,65	3,31	4,54	4,09	2,66	5,53	3,3	5,21	7,76	2018 4,44
2019	8,37	10,04	7,14	9,24	7,93	6,72	7,52	4,47	10,33	9,11	7,52	8,74	2019 8,09
2020	8,58	7,16	8,19	8	7,54	5,78	7,46	7,62	10,84	12,21	10,93	7,87	2020 8,51

LES SALARIÉS PERMANENTS (CDI) présents au 31/12/2020

ABDOU SALAM HAMIDA	ESNEAULT LUC	KERVAZO NELLY	PINIER CECILE
ANGELVY CHLOE	FLUTET XAVIER	KOPPE ANASTASESCU LAURE	PINTAULT MARJORIE
ARNALDI MORGANE	FOUILLET NADEGE	LABARRE STEPHANIE	POIRIER CELINE
ARNAUDEAU HERVE	FRESNAIS SOPHIE	LE PENNEC ANNIE	POULALION KARINE
AUBINAIS DOMINIQUE	GABORIEAU SYLVIE	LECLERC ANNE	PRAUD INGRID
BARBOT NATHALIE	GABORIT MICHELLE	LECOMTE SARAH	RABAULT AURELIE
BARTHEAU GHISLAINE	GALLARD MARIE CLAIRE	LECONTE CORINNE	RANGER ANNE-MARIE
BATOT GINO	GALLE PATRICE	LEGAL JOY	RAYMOND MARYLINE
BAUDUSSEAU DAMIEN	GANNEREAU-BONDIS ISABELLE	LEGROS VIVIANE	REDUREAU PHILIPPE
BERTHAUD CHRISTINE	GAUDICHEAU JEROME	LELAURE FABIENNE	RENARD HELOISE
BODELLE ROMANE	GAUDRY JEAN-FRANCOIS	LEMAIGRE CARINE	RICHARD ELODIE
BOSGER PAULINE	GIOVANNETTI MAELLE	LEMESLE JONATHAN	RICHARD THÉO
BOUCHER JULIE	GOUNO FLORENCE	LENORMAND PIERRE	RIFFEY CAROLINE
BRAULT VERONIQUE	GOUSSET BRUNO	LEVAUFRE CAROLINE	ROBERT EMMANUELLE
BRIZARD CLAIRE	GRANDIN AGNES	LORIoT CORINNE	ROBIN FRANCOISE
BROHAN NATHALIE	GRANGIEN DORIAN	LUZZATI EMMANUELLE	ROBIN REGIS
BROSSEAU ISABELLE	GRUAU FAWOZIATH	MAANNI HAMID	ROHRBACH STEPHANIE
CAR MARYLENE	GRUET AGNES	MARQUET ISABELLE	ROLLAND MARYLINE
CESBRON CORINNE	GUERIN ISABELLE	MARTIN PATRICE	ROZEC LAURENCE
CHARRIER ISABELLE	GUIGAND NATHAN	MARY CHRISTINE	RULLIER LEA
CHARTRIN THIERRY	GUILLAUME FRANCOISE	MERIAUX BEATRICE	SARTOU VERONIQUE
CHASSAING MARYLINE	GUILLO MARTINE	MICHAUD CATHERINE	SENIOR BRENDAN
CHATEAU MARLENE	GUIMON ANNE	MICHAUD HELENE	SERO FREDERIC
CHATELLIER MORGAN	GUYOMAR DIT LEDAN CORINNE	MIZESSYN ELIANE	SEROT CATHERINE
CHAUDET VINCENT	HALGAND FREDERIQUE	MOAL OLIVIER	SIMONNEAU NADIA
CHETTOUT NASSIM	HAMELIN CHRISTINE	MOISE PASCAL	STEINMETZ CHRISTELLE
CHTYATI NAFIS	HAMON FABIENNE	MOLE AURELIE	SUAUDEAU CLAIRE
COLINEAU MONIQUE	HAREL MAUD	MONGENDRE KATHY	TAUGAIN INGRID
CONVERT DOMINIQUE	HAUBOIS VERONIQUE	MONTEIL SOLENE	VALANCHON HELENE
COQUET DELPHINE	HELIAS ANNE	MORISSEAU CARINE	VALLOT ARMELE
DA ROIT ANNE	HENG VIRGINIE	MOTTET LAETITIA	VERRON CHRISTOPHE
DALIBERT CHRISTOPHE	HUARD FLORENCE	MOULIERAS MARIE	VOLLE ANNIE
DELAIR YANNICK	HUBERT CELINE	MOUNSI AREZKI	WALTER ELODIE
DENAEYER GAELE	HUET NATHALIE	NAIL ANNE	WHAIBE NABIL
DENIAU BRIGITTE	JENNER LILIAN	NAUD EMELINE	YAHIAOUI SAID
DEVILLIERS DANIELE	JULIENNE BEATRICE	PAKZAD MITRA	ZINCK EMMANUELLE
DOS SANTOS ANAIS	KABA MAMA	PALIERNE CAROLE	
DUHIL LENA	KERJOUAN ALINE	PELLETIER JEAN-PIERRE	

> PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

PUBLICATIONS

Article à revue ACL (HCÉRES-CNU-70) :

CHAUDET V. (2020)

Parler et penser en équipe l'admission et l'accompagnement éducatif d'enfants placés au regard de leur situation extrême. Éducation et socialisation, 57.

URL : <http://journals.openedition.org/edso/12433>

Manuels de formation professionnelle :

CHAUDET V. (2020)

Droit des personnes (p. 19). Organisation de l'état et des collectivités territoriales (p. 28-39). Les personnes accompagnées et leur participation (p. 40-44). La maltraitance et la loi du 5 mars 2007 (p. 48-51). Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (p. 52-53). Loi du 28 décembre 2015, loi pour l'autonomie (p. 54-56). Spécialité éducation inclusive : L'organisation du système éducatif (p. 465-473). L'accompagnement des élèves en situation de handicap – AESH (p. 473-475). La réglementation spécifique (p. 475-478). Dans "Je réussis le DEAES, Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social", Demont, G. (dir.), Elsevier Masson, 2^e édition.

CHAUDET V. (2020)

Articles (ci-dessus) dans Mémo-fiches DEAES, Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social. L'essentiel pour réviser, Demont, G. (dir.), Elsevier Masson.

COMMUNICATIONS

ROBIN R. (2020)

"L'expertise sociale située : pour une approche plurielle et décroisée. L'expertise sociale ou l'art du savoir lier". Limoges, POLARIS, le 21 février.

CHIRON P.-Y. (2020)

"Un territoire à l'écoute des jeunes. Pour une reprise de contact et un recensement des besoins. Présentation des résultats aux acteurs jeunesse du territoire". Mauges-sur-Loire, le 09 octobre.

RÉSUMÉ ACCEPTÉ

CHAUDET V. (2020)

"L'admission d'enfants placés, révélateur d'enjeux pour penser l'activité éducative spécialisée". Colloque international TRESSE du CIRNEF et CIREL[1] "Le travail de la relation" des 14-15-16 décembre, à l'Université de Rouen-Normandie, reporté les 30 juin, 1 et 2 juillet 2021.

RAPPORTS DE RECHERCHE

CHIRON P.-Y., CHAUDET V. (2020)

Un territoire à l'écoute des jeunes. Pour une reprise de contact et un recensement des besoins, Rapports de recherche, Direction Régionale Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale DRDJSCS, juillet, 40 pp.

PRESSE PROFESSIONNELLE ET TOUT PUBLIC

GALLE P. (2020)

"L'inclusivité des sourds et malentendants en éducation". A. ROBIN, 25 septembre.

URL : <https://www.linkedin.com/pulse/entretien-%C3%A9difiant-avec-patrice-galle-au-sujet-de-des-arnaud-robin/?articleId=6712357982790791168>

CHAUDET V. (2020)

"L'accès aux soins pour tous : une utopie ou une réalité ?" D. DUBASQUE, 08 septembre.

URL : <https://dubasque.org/laces-aux-soins-pour-tous-une-utopie-ou-une-realite/>

CHIRON P.-Y. (2020)

"Mauges-dur-Loire, un territoire à l'écoute des jeunes". Les cahiers des Mauges, n° 20, Mauges communauté – CPIE – Loire-Anjou.

SITES DE FORMATION

📍 SITE NANTAIS

10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
Tél. **02 40 75 69 94**

📍 SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel
49000 ANGERS
Tél. **02 41 48 20 22**



La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
- Les actions de formation
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)

www.arifts.fr